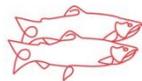


Politique concernant le saumon sauvage



Région du Pacifique | Pêches et Océans Canada
PLAN DE MISE EN ŒUVRE POUR 2018-2022

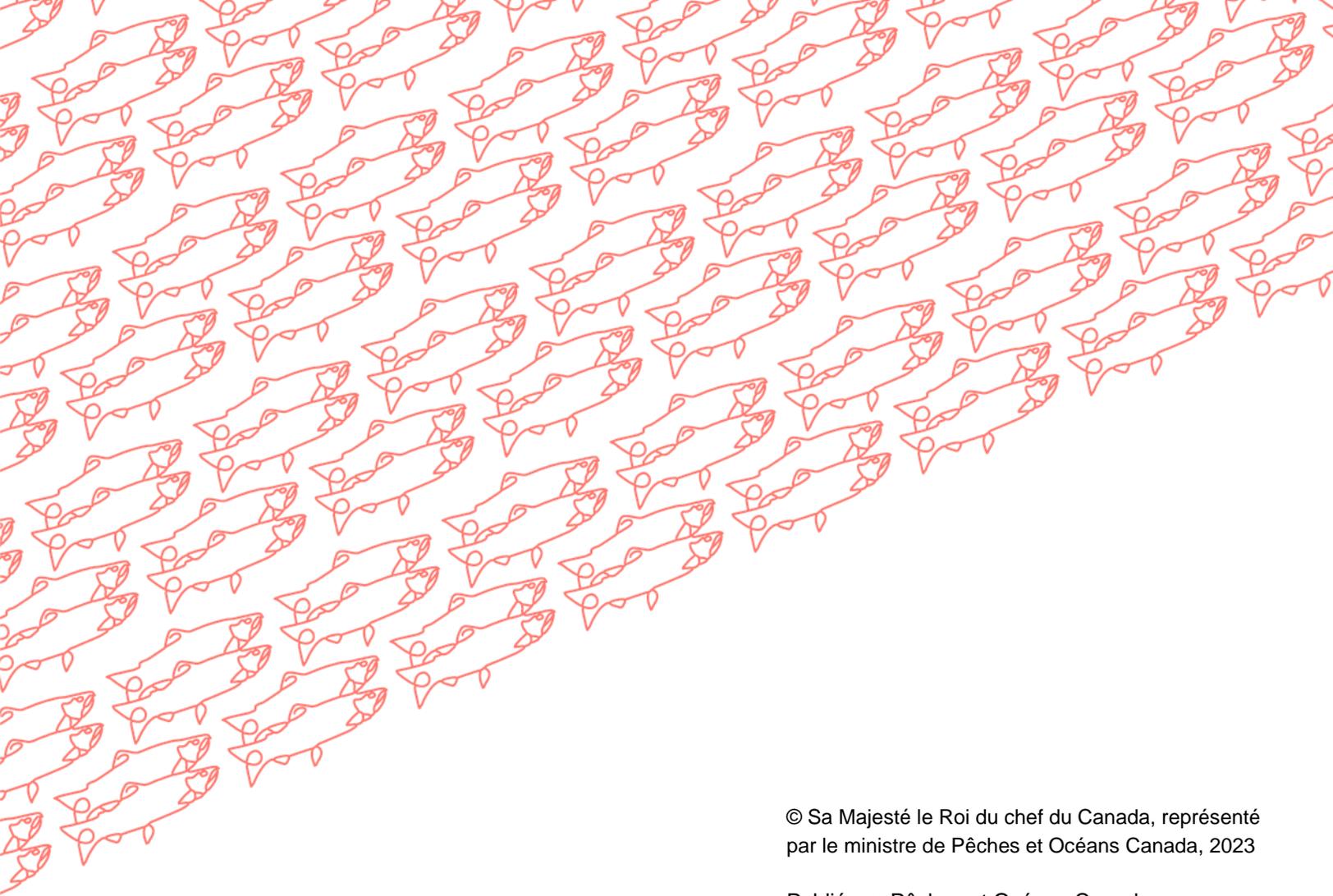
EXAMEN QUINQUENNAL



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Canada



© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté
par le ministre de Pêches et Océans Canada, 2023

Publié par Pêches et Océans Canada
401, rue Burrard
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3S4

Renseignements sur la publication

No de d'émission: 23-2285

No de catalogue: Fs23-616/1-2023F-PDF

ISBN: 978-0-660-67932-7

Photos

Pages 4, 6, 8, 15:

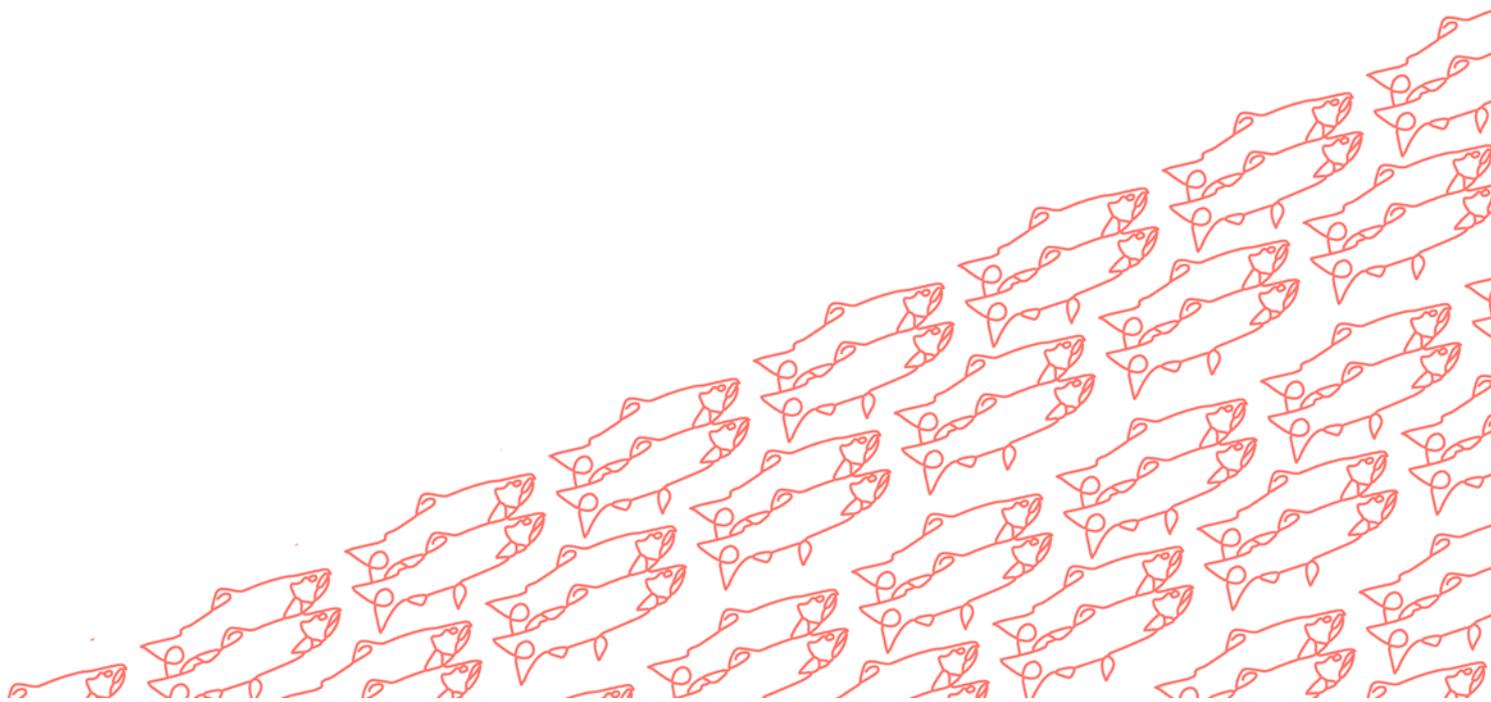
Gracieuseté de © www.eikojonesphotography.com

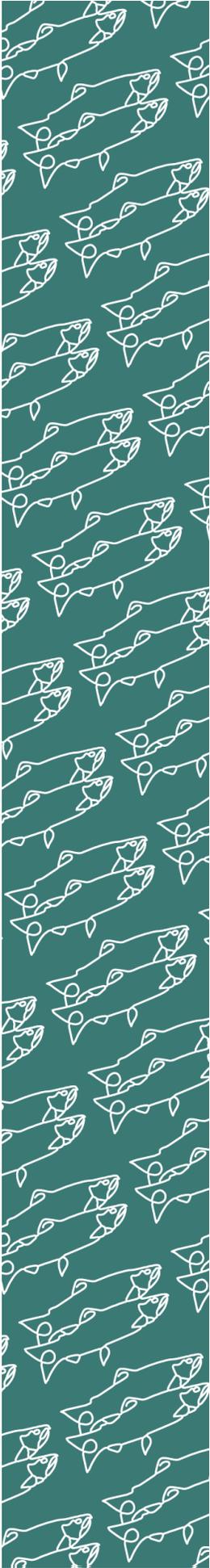
Page 35: Gracieuseté de La province de la
Colombie-Britannique

Été, 2023

Table des matières

Résumé.....	3
Introduction.....	5
Résultats du Plan de mise en œuvre de la PSS	9
Résultats du Plan de mise en œuvre de la PSS	10
Avons-nous progressé vers la réalisation des buts et objectifs de la PSS?	25
Autres initiatives régionales à l'appui du rétablissement des stocks de saumon	35
Conclusion	38
Annexe A : Ressources et sigles et acronymes du Plan de mise en œuvre de la <i>Politique concernant le saumon sauvage</i>	39
Annexe B : État d'avancement des activités du Plan de mise en œuvre de la PSS.....	42





Résumé

Publiée en 2005, la *Politique concernant le saumon sauvage* (PSS) a marqué un tournant majeur dans la gestion du saumon du Pacifique par Pêches et Océans Canada (MPO). Aujourd'hui, le MPO continue de s'appuyer sur la PSS à titre d'orientation stratégique clé pour la conservation et la restauration du saumon sauvage du Pacifique. La PSS vise à « rétablir et [à] maintenir des populations de saumon diversifiées et en bonne santé, ainsi que leurs habitats, pour le bénéfice et le plaisir perpétuels des Canadiens. » Cet objectif reste plus important que jamais, compte tenu du déclin continu des populations de saumon du Pacifique et de la myriade de défis auxquels elles font face.

Le Plan de mise en œuvre de la *Politique concernant le saumon sauvage : 2018 à 2022* (le Plan) a été publié en 2018 afin de fournir des directives supplémentaires au MPO et à ses partenaires pour concentrer les efforts et suivre les progrès accomplis par rapport au but, aux objectifs et aux activités décrits dans la politique. Il décrit une série d'activités axées sur la normalisation des méthodes d'évaluation et sur le soutien aux partenariats et aux collectivités qui œuvrent de concert au maintien et au rétablissement des populations de saumon du Pacifique et de leurs habitats. Le Ministère s'est d'ailleurs engagé à entreprendre 48 activités entre 2018 et 2022, en plus de 6 autres activités ayant été ajoutées au Plan en 2021 en vertu de la refonte de la *Loi sur les pêches*. Le Plan souligne également l'engagement du MPO à évaluer les réalisations, par l'entremise de rapports annuels et d'un examen quinquennal de la mise en œuvre. Cet examen résume les progrès réalisés dans le cadre des 54 activités, en indiquant notamment si les activités ont été mises en œuvre comme prévu, en soulignant les principaux résultats et en déterminant si le Plan a permis de se rapprocher du but et des objectifs de la PSS. Il comprend également, en annexe, le rapport annuel pour l'exercice 2021-2022.

Les résultats de l'examen quinquennal s'articulent autour des trois thèmes clés définis dans le Plan, ainsi que des six stratégies de la PSS :

Thème 1 : Évaluation

Stratégie 1 : suivi normalisé de l'état des stocks de saumon sauvage

Stratégie 2 : évaluation de l'état des habitats

Stratégie 3 : inclusion des valeurs et de la surveillance de l'écosystème

Thème 2 : Maintien et rétablissement des stocks

Stratégie 4 : planification stratégique intégrée

Stratégie 5 : exécution annuelle des programmes

Thème 3 : Responsabilisation

Stratégie 6 : examen de rendement annuel

Des 54 activités, 28 devaient être achevées au plus tard le 31 mars 2022. Parmi ces activités, 20 ont été achevées dans les délais, tandis que les travaux relatifs aux huit



activités restantes sont toujours en cours. En outre, 26 activités décrites dans le Plan ont été définies comme étant de nature continue, et la quasi-totalité d'entre elles se poursuivra au-delà de 2022.

Bien que l'achèvement de certaines activités ait été retardé, les travaux ont progressé dans le cadre de l'ensemble des thèmes et des stratégies. Sous le thème **Évaluation**, des progrès considérables ont été réalisés relativement à la stratégie 1 de la PSS, notamment en ce qui concerne la normalisation de la collecte de données, du suivi et des méthodes d'évaluation, y compris l'achèvement de la liste actuelle des unités de conservation (UC) du saumon sauvage et l'officialisation d'un cadre pour l'examen et l'approbation de toutes les révisions des descriptions des UC. Le MPO continuera à s'appuyer sur ces travaux pour déterminer les groupes d'UC à soumettre en priorité à l'évaluation biologique des stocks. Plusieurs activités ont également été menées à bien dans le cadre des stratégies 2 et 3 de la PSS. Des travaux supplémentaires sont néanmoins nécessaires pour caractériser les habitats clés et les indicateurs d'état des UC, ce qui permettra ensuite d'orienter les évaluations des risques. En outre, la méthodologie d'évaluation des risques pour le saumon (MERS) est sur le point d'être publiée. Elle permettra de définir les interventions de gestion visant à conserver, rétablir ou améliorer les UC du saumon.

Sous le thème **Maintien et reconstitution des stocks**, plusieurs activités ont progressé en rapport avec la stratégie 4 de la PSS, notamment l'intégration des considérations relatives à l'état des UC, de la planification de la production pour la mise en valeur et de l'information relative à l'habitat et à l'écosystème dans les plans de gestion intégrée des pêches (PGIP), ainsi que l'élaboration d'une méthodologie visant à établir des points de référence limite pour les stocks de saumon. À l'avenir, une approche stratégique sera



Photo : Eiko Jones · Des saumons rouges (*Oncorhynchus nerka*)



nécessaire pour accroître les renseignements contenus dans les PGIP et définir le matériel à inclure afin de soutenir les processus de gestion. Le MPO a également exploré de nouveaux outils de recherche pour diagnostiquer et étudier les maladies et autres conditions affectant le saumon sauvage et il a réalisé des évaluations pour étayer les avis scientifiques concernant les risques que représentent les agents pathogènes provenant des activités de salmoniculture pour le saumon sauvage. Dans le cadre de la stratégie 5 de la PSS, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'intégration des considérations de la PSS dans la planification et la prise de décision pour la mise en valeur des salmonidés (stratégie 5).

Enfin, dans le cadre du thème **Responsabilisation**, le MPO a satisfait aux exigences en matière de rapports annuels (stratégie 6 de la PSS). Vous pouvez consulter les rapports annuels antérieurs [ici](#).

Malgré les progrès considérables réalisés dans le cadre du Plan, de nombreuses populations de saumon continuent de décliner, notamment en raison du changement climatique et d'autres pressions environnementales qui sont des facteurs clés. À l'avenir, le MPO continuera d'améliorer sa compréhension du rôle du changement climatique dans le déclin du saumon et de contribuer à l'élaboration d'approches de rétablissement résilientes face au changement climatique. Comme l'indique le rapport sur l'état du saumon du Pacifique au Canada de 2019, « [actuellement], les mesures de rétablissement du saumon, de restauration de l'habitat et de gestion de la pêche reposent sur l'hypothèse que la production future de saumon fonctionnera de la même manière que par le passé. Toutefois, avec l'évolution rapide des conditions climatiques, cette hypothèse n'est plus valable. Le changement climatique signifie que les conditions dépassent de plus en plus les limites des observations historiques, ce qui peut altérer l'efficacité des activités actuelles de gestion du saumon et de ses écosystèmes et, en fin de compte, mettre en danger les populations de saumon » (Grant et al. 2019).

Face à l'urgence de la situation du saumon du Pacifique, le MPO a lancé l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique (ISSP), un investissement de transformation de plus de 740 millions de dollars pour conserver et rétablir les stocks de saumon du Pacifique. L'ISSP guidera une réponse stratégique et coordonnée à long terme au déclin du saumon du Pacifique. Fondée sur la collaboration, l'ISSP vise à stabiliser et à rétablir le saumon du Pacifique et son habitat pour les personnes, les collectivités et les écosystèmes qui dépendent de leur durabilité. Les mesures entreprises dans le cadre de l'ISSP s'harmonisent au but et aux objectifs de la PSS et les appuient, afin de parvenir à un résultat commun, à savoir le rétablissement et le maintien à long terme des populations de saumon sauvage du Pacifique. Les liens essentiels entre la PSS et l'ISSP sont décrits dans cet examen (pages 29-34)

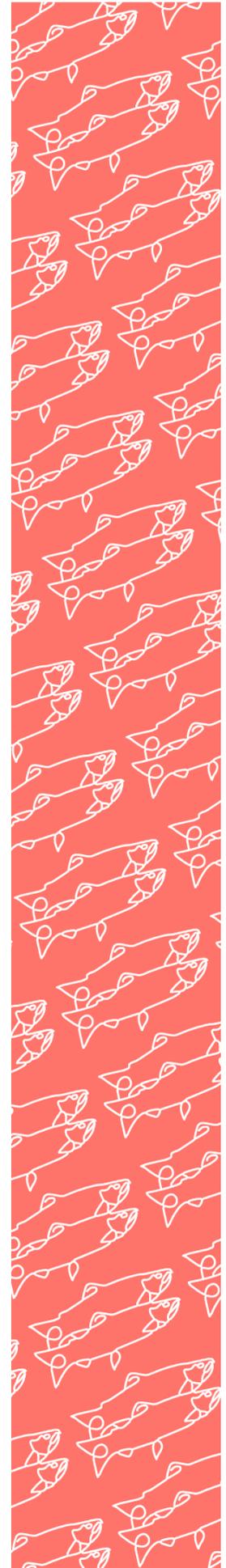
Introduction

Le saumon sauvage du Pacifique est une espèce emblématique de la faune et de la culture de la côte ouest du Canada. Il a une immense valeur pour les écosystèmes naturels, les pratiques culturelles et spirituelles, les activités récréatives ainsi que pour les emplois le long de la côte et dans les eaux intérieures de la région du Pacifique. En outre, le saumon du Pacifique est une espèce clé des écosystèmes marins, dulcicoles et terrestres. Beaucoup d'espèces de la faune et de la flore – des épaulards aux ours noirs en passant par les sapins de Douglas – dépendent de la migration des saumons pour leur survie et leur cycle biologique. Les saumons sont également inextricablement liés aux collectivités autochtones de la Colombie-Britannique et du Yukon, non seulement en tant que source traditionnelle de nourriture, mais aussi comme un élément essentiel de leur bien-être spirituel, culturel, social et économique.

La conservation des stocks de saumon sauvage du Pacifique est une priorité essentielle pour le MPO. De nombreuses populations de saumon du Pacifique subissent des pertes à chaque étape de leur cycle de vie en raison d'une combinaison de facteurs : changement climatique et réchauffement des eaux, dégradation de l'habitat, changements dans l'utilisation des terres et de l'eau, présence de polluants, événements ponctuels graves (déversements de substances toxiques et glissements de terrain), et pêches illégales, non déclarées et non réglementées à l'échelle internationale. Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a évalué 62 unités désignables (UD) distinctes du saumon du Pacifique depuis 2016 et a désigné 43 d'entre elles comme étant en péril. Ces 43 UD font l'objet d'un examen en vue de leur inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP).



Photo: Eiko Jones · un saumon kéta (*Oncorhynchus keta*)



La PSS a été publiée en 2005, après plusieurs années de consultations et de mobilisations approfondies avec les Premières Nations, les intervenants, les autres paliers de gouvernement et le public. Cette politique a marqué un moment charnière dans la gestion du saumon du Pacifique en définissant une éthique de conservation visant à préserver à la fois la diversité génétique et l'abondance. La PSS vise à : « rétablir et [à] maintenir des populations de saumon diversifiées et en bonne santé, ainsi que leurs habitats, pour le bénéfice et le plaisir perpétuels des Canadiens. » Pour atteindre ce but, la PSS a fixé trois objectifs et défini six stratégies, dont la stratégie 6 qui engage le MPO à procéder à un examen continu de la mise en œuvre et de la réussite de la politique. Le [Plan de mise en œuvre de la Politique concernant le saumon sauvage : 2018-2022](#) a été publié en octobre 2018 et décrit 48 activités précises que le MPO entreprendra sur une période de cinq ans pour faire avancer le but et les objectifs de la PSS. Il regroupe également les stratégies en trois thèmes interdépendants : l'évaluation, le maintien et le rétablissement des stocks, et la responsabilisation. En 2021, le MPO a publié un [addenda au plan](#), qui présentait six activités supplémentaires découlant du nouveau programme prévu par la refonte de la *Loi sur les pêches*.

La période 2018-2022 a été marquée par plusieurs défis importants et imprévus, notamment la pandémie de COVID-19 qui a retardé les principaux travaux sur le terrain et les activités de consultation. Les conditions météorologiques extrêmes et les événements connexes, comme les chaleurs extrêmes, les incendies et les inondations, ont touché à la fois les collectivités et les habitats du saumon. Ces événements soulignent que les efforts futurs de conservation et de rétablissement des stocks de saumon devront avoir une certaine souplesse et une adaptabilité face à l'évolution des conditions environnementales.

En outre, l'approche du Ministère en matière de conservation du saumon s'appuie également sur la récente modernisation de la *Loi sur les pêches*. La Loi modernisée a présenté de nouveaux outils qui soutiendront la poursuite de la mise en œuvre de la PSS : (1) l'introduction de dispositions sur les stocks de poissons pour les principaux stocks de poissons prescrits et (2) la transformation du Programme de protection du poisson et de son habitat avec un mandat élargi et une hausse des ressources.

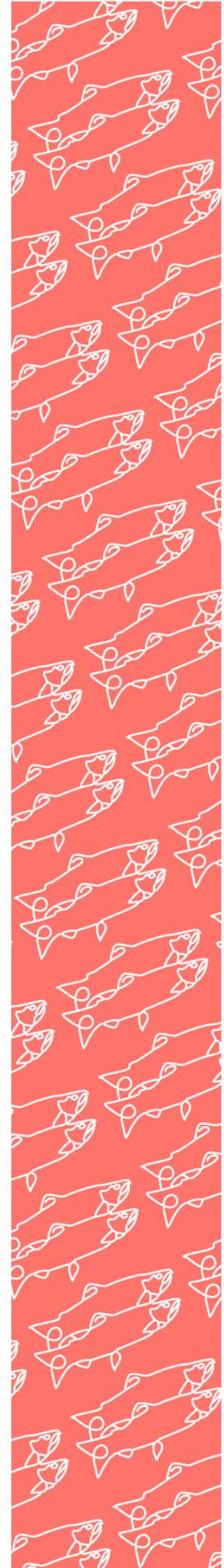
Les principes de la PSS – une attention accrue sur la conservation, la collaboration avec les Premières Nations et une prise de décisions assurant une utilisation durable et un processus ouvert et transparent – orientent les efforts du Ministère à cet égard. La collaboration entre tous les paliers de gouvernement, les Premières Nations, les collectivités, les industries et les organisations non gouvernementales est nécessaire pour rétablir la santé des populations de saumon du Pacifique. La gestion de l'habitat, la gestion intégrée des ressources, la protection des terres, la planification locale et le zonage requièrent tous une participation active et une collaboration entre de multiples compétences. Dans ce paysage complexe, le Ministère travaille avec différents partenaires selon les autorités concernées et l'échelle spatiale de l'activité entreprise. Il importe de noter que le travail du MPO sur le saumon du Pacifique et son habitat est également guidé par l'engagement pris par le gouvernement du Canada de renouveler sa relation de nation à nation avec les peuples autochtones, ainsi que par d'autres

politiques clés, notamment l'approche de précaution en ce qui concerne le Cadre décisionnel pour les pêches. Le Plan a été axé sur les activités entreprises ou dirigées par le MPO, néanmoins ce dernier reconnaît que la conservation et le rétablissement du saumon ne peuvent et ne doivent pas être réalisés par le gouvernement seul. Les partenaires de la Colombie-Britannique et du Yukon contribuent activement à la réalisation de l'objectif de la *Politique concernant le saumon sauvage* consistant à maintenir et à restaurer les populations de saumon sauvage.

Bien que la période de mise en œuvre de ce plan ait pris fin, le gouvernement du Canada continue d'investir massivement dans la conservation et le rétablissement à long terme du saumon du Pacifique. Budget 2021 : une relance axée sur les emplois, la croissance et la résilience prévoyait **un budget de transformation** de plus de 740 millions de dollars dès 2021-2022 à l'intention du MPO afin de stabiliser et de conserver les populations de saumon sauvage du Pacifique. Lancée le 8 juin 2021, l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique vise à enrayer le déclin historique de nombreuses populations de saumon du Pacifique et à conserver et à rétablir les stocks dans la mesure du possible en mettant en œuvre une série de solutions immédiates et à long terme axées sur l'habitat, l'écloserie et les mesures liées à la pêche, ainsi qu'une intégration et une collaboration accrues. Un cadre stratégique pour l'ISSP a été élaboré pour guider la mise en œuvre de mesures nouvelles et existantes, et pour faire progresser les efforts fédéraux vers la nouvelle vision proposée pour le saumon du Pacifique : « collaborer à la conservation et au rétablissement des stocks de saumon du Pacifique et de leurs écosystèmes, pour tous ceux qui en dépendent. » L'ISSP représente l'investissement le plus important jamais réalisé par le Canada dans le domaine du saumon et un changement de paradigme dans la gestion du saumon du Pacifique sur la côte ouest du Canada. Conformément aux buts et objectifs généraux de la PSS, le MPO fera progresser la mise en œuvre de l'ISSP en collaboration avec les Premières Nations, les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Yukon, les pêcheurs, les groupes environnementaux, les universités et le public.



Photo : Eiko Jones · Des saumons cohos (*Oncorhynchus kisutch*)



Résultats du Plan de mise en œuvre de la PSS

Au cours de la période couverte par le Plan de mise en œuvre (2018-2022), le MPO a fait progresser les travaux relatifs à la surveillance des stocks de saumon sauvage, à l'évaluation et à la surveillance de l'habitat et de l'écosystème, à la planification stratégique intégrée et à l'exécution des programmes, en collaboration avec les Premières Nations, la province de la Colombie-Britannique, le territoire du Yukon, les collectivités, les industries et les organisations non gouvernementales. Cette section passe en revue les résultats de la mise en œuvre des 54 activités définies dans le Plan.

Dans l'ensemble, des 28 activités pour lesquelles une date d'achèvement était fixée, 20 ont été achevées au cours de la période de mise en œuvre (comme prévu). L'achèvement des 8 autres activités a été retardé principalement en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la capacité à mener des travaux sur le terrain ainsi que de la nécessité de coordonner et de compiler des sources d'information complexes. Plusieurs des activités inachevées devraient l'être en 2023.



En outre, 26 activités supplémentaires sont toujours en cours en raison de leur nature continue. Une seule activité, la mise en œuvre du Cadre stratégique régional pour la surveillance des pêches et la déclaration de prises dans les eaux du Pacifique (2012), est interrompue en raison de la révision de l'étendue des travaux. Dans de nombreux cas, les efforts déployés pour la réalisation de ces activités continues ont évolué en fonction des leçons apprises lors de la période de mise en œuvre. Le MPO continue de s'engager dans ces activités en s'appuyant sur l'objectif de la PSS : le rétablissement et le maintien de populations de saumon saines et diversifiées ainsi que de leurs habitats.



Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir des informations détaillées sur l'état d'avancement et les résultats de chaque activité.

Résultats du Plan de mise en œuvre de la PSS

Cette section examine l'état d'avancement des 54 activités définies dans le Plan et l'addenda, y compris les principales réalisations et les principaux jalons tout au long de la période de mise en œuvre. Les activités sont organisées par thème et par stratégie dans le cadre de la PSS.

Thème 1 : Évaluation

Les activités de ce thème concernent l'évaluation et la surveillance du saumon du Pacifique, de ses habitats et de ses écosystèmes. Le travail d'évaluation est considéré comme le fondement d'une gestion réussie et constitue une première étape essentielle de la planification intégrée.

Stratégie 1 : suivi normalisé de l'état des stocks de saumon sauvage

Priorités jusqu'en 2022 :

- Déterminer des points de référence pour les UC dans les trois zones d'état – vert, ambre, rouge
- Déterminer la zone d'état actuelle du stock pour les UC
- Continuer à surveiller et à évaluer l'état des UC

La PSS est axée sur l'UC en tant qu'échelle de diversité à maintenir. La diversité des UC est importante, notamment parce qu'elle permet de réagir différemment aux menaces et aux facteurs environnementaux comme le changement climatique, ce qui contribue à la durabilité des espèces et des services écosystémiques qu'elles fournissent. Dans le cadre de la stratégie 1, le MPO a réalisé d'importants progrès dans la normalisation des méthodes de collecte, de suivi et d'évaluation des données relatives aux UC, notamment en maintenant la base de données faisant autorité pour l'ensemble des 462 UC actuellement définies. La base de données des descriptions des UC est accessible sur le [portail de données du gouvernement ouvert](#) et continuera d'être mise à jour lorsque des modifications seront apportées à la liste des UC ou à leurs descriptions. Un cadre pour l'examen et l'approbation des modifications a été mis au point. Il a fait l'objet d'un examen par les pairs et il est maintenant accessible sur le [site Web du Secrétariat canadien des avis scientifiques \(SCAS\)](#). En outre, une stratégie de communication des données sur le saumon et un plan de travail ont été élaborés afin de normaliser les méthodes de collecte des données et le suivi de l'affectation des ressources, des responsabilités et des résultats des programmes de surveillance.

Le MPO continuera d'évaluer les UC et d'élaborer des points de référence, bien que le manque de données ait créé des difficultés dans ce domaine. Pour relever ces défis, de nouvelles méthodes analytiques ont été utilisées et différents types de données ont été évalués (p. ex., la capacité de l'habitat). Par exemple, les scientifiques du MPO ont élaboré et évalué une méthode d'estimation des points de référence fondée sur les centiles des abondances des reproducteurs observées. ([Holt et al. 2018](#)), ce qui peut être utile pour les UC dont les données sont limitées. Afin de comprendre la fiabilité des évaluations de l'état réalisées dans le cadre de la PSS, une [étude](#) a également été réalisée pour examiner comment les hypothèses dans l'analyse des données faussent les résultats des évaluations. Les résultats de cette étude ont donné « confiance dans les évaluations de l'état biologique fondées sur les abondances des reproducteurs et les analyses du recrutement des reproducteurs, même en présence de données incomplètes. » ([Peacock et al. 2020](#)).

Tableau 1. Activités du Plan de mise en œuvre à l'appui de la stratégie 1 de la PSS

Terminée = ce travail est terminé et aucun autre travail n'est prévu à ce stade.

En cours = ce travail est toujours en cours, mais ne se poursuivra pas indéfiniment.

Continue = ce travail sera continu ou entrepris selon les besoins dans le cadre des activités habituelles du Ministère.

Stratégie de la PSS	Action requise liée à la PSS	Activités du Plan de mise en œuvre à l'appui de la stratégie de la PSS et action requise	Statut de l'activité à la fin du Plan de mise en œuvre
1. Suivi normalisé de l'état des stocks de saumon sauvage	1.1 Déterminer des unités de conservation	Activité 1 – Maintenir une base de données des descriptions des UC faisant autorité et indiquant les paramètres biologiques et géographiques, et la rendre accessible au public sur le portail des données ouvertes du gouvernement du Canada	Terminée
		Activité 2 – Élaborer un cadre d'examen et d'approbation des révisions apportées aux descriptions des UC	Terminée
	1.2 Élaborer des critères pour évaluer les UC et déterminer des points de référence pour l'état biologique	Activité 3 – Modifier les paramètres existants ou en élaborer de nouveaux afin de traiter les UC qui ne peuvent pas être évaluées avec les outils actuels d'évaluation de l'état et sous réserve des modifications au processus d'examen du SCAS	Continue
		Activité 4 – Documenter de nouvelles méthodes pour évaluer l'état des UC ou des groupes d'UC et mener un examen par les pairs par l'intermédiaire du SCAS	Continue
		Activité 5 – Élaborer une stratégie pour améliorer la documentation sur les normes de données, les méthodes et la production de rapports sur les programmes de surveillance	Terminée
	1.3 Surveiller et évaluer l'état des UC	Activité 6 – Appliquer et perfectionner une approche pour définir et établir l'ordre de priorité des UC ou des groupes d'UC pour les évaluations de l'état biologique	En cours : l'activité 6 n'a pas été achevée dans les délais prévus par le Plan de mise en œuvre, mais les efforts en ce sens se poursuivront, et les investissements réalisés dans le cadre de l'ISSP contribueront à préciser davantage la portée des priorités.
		Activité 7 – Poursuivre la surveillance des UC, sur une base prioritaire, à l'aide de méthodes de surveillance intensive et étendue fondées sur des indicateurs	Continue
		Activité 8 – Mettre à jour la base de données sur l'abondance des reproducteurs liée aux UC dans le NuSEDS et la publier sur le portail des données ouvertes	Continue

		Activité 9 – Intégrer la recherche sur l’abondance, la santé et l’état du saumon rouge du fleuve Fraser pendant sa migration dans le milieu marin à partir de l’embouchure du fleuve Fraser par le détroit de Johnstone	En cours : l’activité 9 n’a pas été achevée dans les délais prévus par le Plan de mise en œuvre. Les efforts en ce sens se poursuivront, et l’activité devrait prendre fin au cours de l’année civile 2022-2023.
		Activité 10 – Collaborer avec la Fondation du saumon du Pacifique (FSP) pour améliorer le transfert de données, leur disponibilité et leur fourniture	Continue

Plusieurs activités de la stratégie 1 ont été axées sur la poursuite de la collecte et de l’amélioration des données, afin de contribuer à la hiérarchisation des UC et des zones de gestion du saumon (ZGS) – des groupes d’UC – à des fins d’évaluation et de suivi. Par exemple, des travaux sont entrepris chaque année pour saisir les données sur l’abondance des reproducteurs à l’échelle des UC dans le nouveau système de base de données sur les échappées du saumon (NuSEDS), puisque l’abondance des reproducteurs est un facteur important dans l’établissement des priorités relatives aux UC et aux ZGS à des fins d’évaluation et de suivi. En outre, une recherche substantielle a été entreprise sur l’abondance, la santé et l’état du saumon rouge du fleuve Fraser pendant sa migration dans le milieu marin à partir de l’embouchure du fleuve Fraser par le détroit de Johnstone. Un document de recherche final, examiné par des pairs, est attendu pour l’année civile 2023. Ce document fournira un soutien scientifique aux décisions de gestion prises à propos des UC du saumon rouge du fleuve Fraser.

La hiérarchisation des UC et des ZGS reste un élément important de la mise en œuvre de la PSS. Soixante-neuf ZGS ont d’ailleurs été ciblées pour la mise en œuvre des dispositions relatives aux stocks de poissons de la *Loi sur les pêches* renouvelée, afin de permettre une approche coordonnée de la mise en œuvre du programme, de réduire les doublons et de gérer la charge de travail. Les 69 ZGS serviront à regrouper les UC à des fins de planification, y compris la hiérarchisation des UC pour les évaluations de l’état biologique. Les travaux nécessaires à la réalisation des évaluations de l’état biologique sont désormais mieux compris.

Stratégie 2 : évaluation de l’état des habitats

Priorités jusqu’en 2022 (pour les stratégies 2 et 3) :

- Déterminer un ensemble d’indicateurs environnementaux de base associés aux écosystèmes
- Mettre au point la documentation sur la méthode d’évaluation des risques pour le saumon (MERS)
- Exécuter le programme sur l’état du saumon afin de suivre et de comprendre les tendances du saumon
- Travailler avec la Fondation du saumon du Pacifique sur le projet Pacific Salmon Explorer

Dans le cadre de la stratégie 2, les travaux se poursuivent avec la Fondation du saumon du Pacifique pour documenter les données sur les caractéristiques des habitats du saumon, et utiliser ces données pour éclairer les éléments relatifs aux habitats d’eau douce des évaluations des risques pour le saumon sauvage du Pacifique. Les évaluations des risques pour les habitats d’eau douce de la côte ouest de l’île de Vancouver (COIV) sont terminées et sont utilisées pour définir les mesures éventuelles et faire face aux principales menaces et aux facteurs limitatifs dans le cadre de l’élaboration du plan de rétablissement du saumon quinnat sur la côte ouest de l’île de Vancouver.

Le MPO continuera également à publier des rapports annuels sur l'[état de l'océan Pacifique](#). Ces rapports contiennent des renseignements sur les conditions environnementales de l'océan, ainsi qu'un ensemble d'indicateurs environnementaux de base qui peuvent être utilisés pour déterminer les montaisons de saumons de l'année à venir. En outre, le rapport sur l'état du saumon de 2019 résume les conditions environnementales du saumon du Pacifique au cours de la dernière décennie et souligne que le changement climatique est un facteur clé de la détérioration des tendances du saumon. L'adaptation au changement climatique et le changement climatique lui-même apparaissent dans tous les travaux du programme sur l'état du saumon comme un facteur clé pour le saumon, aujourd'hui et à l'avenir, ce qui montre l'urgence de continuer à faire face à cette menace.

Enfin, le MPO s'est efforcé d'intégrer les objectifs et les considérations de la PSS dans la planification et la prise de décision du Programme de protection du poisson et de son habitat (PPPH) susceptibles d'avoir une incidence sur le saumon sauvage du Pacifique. Les domaines d'intérêt particuliers comprennent : la détermination, la collecte et l'analyse des données sur le poisson et son habitat; l'élaboration d'outils pour cartographier l'état des poissons et de leur habitat et établir des rapports connexes; l'élaboration d'un cadre d'évaluation des effets cumulatifs dans le contexte des examens réglementaires; la fourniture de conseils techniques et d'une expertise pour soutenir les processus de planification relatifs à l'habitat et au bassin hydrographique, et la création de politiques et de cadres visant à soutenir l'élaboration de projets de restauration et de compensation efficaces ainsi que l'établissement de zones d'importance écologique. Des activités réglementaires visant à protéger et à conserver les poissons et leur habitat sont également en cours, notamment l'examen des activités de développement susceptibles de toucher les poissons et leur habitat, le suivi des événements et les activités de contrôle de la conformité visant à s'assurer que les travaux, les entreprises ou les activités sont réalisés conformément à la *Loi sur les pêches*, à la *Loi sur les espèces en péril*, à la *Loi sur l'évaluation d'impact* et au *Règlement sur les espèces aquatiques envahissantes*. Ces travaux sont considérés comme étant de nature continue dans un avenir prévisible.

Tableau 2. Activités du Plan de mise en œuvre à l'appui de la stratégie 2 de la PSS

Stratégie de la PSS	Action requise liée à la PSS	Activités du Plan de mise en œuvre à l'appui de la stratégie de la PSS et action requise	Statut de l'activité à la fin du Plan de mise en œuvre
2. Évaluation de l'état des habitats	2.1 Documenter les caractéristiques de l'habitat dans les UC	Activité 11 – Travailler avec la FSP afin de documenter les caractéristiques de l'habitat du saumon	En cours : l'activité 11 n'a pas été achevée dans les délais prévus par le Plan de mise en œuvre, mais les efforts en ce sens se poursuivront, et l'activité devrait être achevée d'ici la fin de l'année 2023.
		Activité 12 – Utiliser les renseignements provenant de l'activité 11 concernant les indicateurs d'état de l'habitat d'eau douce afin d'éclairer les éléments d'un cadre d'évaluation des risques pour expliquer l'état et les tendances d'une UC ou de groupes d'UC (p. ex., le saumon quinnat de la COIV)	En cours : l'activité 12 n'a pas été achevée dans les délais prévus par le Plan de mise en œuvre en raison des retards entraînés par la COVID-19, mais les efforts en ce sens se poursuivront, et l'activité devrait être achevée d'ici la fin de l'année 2023
		Activité 13 – Utiliser les résultats de l'activité 12 pour recenser les mesures éventuelles pouvant traiter	Terminée

		les principales menaces et les facteurs limitatifs dans un plan de rétablissement de gestion intégrée pour les UC visées	
	2.2 Choisir des indicateurs et définir des points de référence pour l'évaluation de l'habitat	Activité 14 – Assembler des données, effectuer des analyses et publier un ou plusieurs rapports afin de déterminer un ensemble de base d'indicateurs environnementaux	Continue
	2.3 Contrôler et évaluer l'état de l'habitat	Aucune activité du Plan de mise en œuvre n'était propre à cette action requise.	
	2.4 Établir des liens avec des réseaux de développement d'un système intégré de données pour la gestion de bassins hydrologiques	Aucune activité du Plan de mise en œuvre n'était propre à cette action requise.	
	Autres travaux stratégiques	Activité 15 – Appliquer les objectifs de la PSS à tous les travaux actuels et futurs de la Direction générale de la gestion des écosystèmes qui pourraient avoir une incidence sur l'habitat du saumon sauvage du Pacifique	Continue

Stratégie 3 : inclusion des valeurs et de la surveillance de l'écosystème

Dans le cadre de la stratégie 3, plusieurs activités ont porté sur l'achèvement de l'élaboration de la méthodologie d'évaluation des risques pour le saumon (MERS), qui utilise le cycle de vie du saumon et les informations environnementales pour définir les interventions de gestion visant à conserver, rétablir ou améliorer les UC du saumon dans un écosystème plus large. La méthodologie elle-même est sur le point d'être achevée et publiée, tandis que les rapports des ateliers sur la MERS portant sur 18 bassins hydrographiques de la COIV sont publiés et accessibles sur le site Web des [tables rondes de West Coast Aquatic](#). Les informations issues de ces ateliers ont permis d'élaborer un plan de rétablissement sommaire pour le [saumon quinnat de la rivière Cowichan](#) (en anglais seulement).

Une autre série d'activités réalisées dans le cadre de la stratégie 3 visait à tirer parti des travaux du programme sur l'état du saumon définis dans le cadre de la stratégie 2. Les travaux continus du programme visant à intégrer et à suivre le saumon et les conditions environnementales en eau douce et en mer sont particulièrement importants pour comprendre les changements considérables qui se produisent dans les populations de saumon et leurs écosystèmes. L'explorateur de l'état des saumons du Pacifique (l'explorateur) a également été créé dans le cadre du programme sur l'état du saumon et fonctionne comme un outil interactif de visualisation des données permettant d'évaluer l'état des UC chaque année. Cet outil permettra de suivre et d'observer l'évolution du saumon, qui réagit rapidement au changement climatique et à d'autres facteurs de stress. Les informations fournies par l'explorateur alimenteront les évaluations de la vulnérabilité du saumon au changement climatique,

qui sont essentielles pour comprendre quelles populations de saumon sont les plus et les moins susceptibles de conserver un certain niveau de production à l'avenir.

En 2021, le Salish Sea Marine Survival Project (projet de survie des saumons dans la mer des Salish) a publié un [rapport de synthèse complet](#) (en anglais seulement) qui résume les travaux visant à « définir les principaux facteurs touchant la survie des saumons quinnat, des saumons coho et des truites arc-en-ciel juvéniles dans le milieu marin de la mer des Salish » (Pearsall et al. 2021). Pour ce projet, le MPO a dirigé les projets d'échantillonnage et de recherche à l'échelle du bassin pour examiner la distribution et la condition des saumons juvéniles dans le détroit de Géorgie, a fourni des informations sur l'abondance et la distribution spatiale des saumons juvéniles dans la mer de Salish, et a participé aux efforts de synthèse des informations existantes dans le rapport final. En outre, le rapport contient plusieurs recommandations concernant les mesures de gestion et les priorités de recherche. À l'avenir, le MPO s'appuiera sur les renseignements à propos du saumon juvénile fournis dans le cadre de ce projet pour une partie de son programme de base annuel de surveillance du saumon juvénile.

Tableau 3. Activités du Plan de mise en œuvre à l'appui de la stratégie 3 de la PSS

Stratégie de la PSS	Action requise liée à la PSS	Activités du Plan de mise en œuvre à l'appui de la stratégie de la PSS et action requise	Statut de l'activité à la fin du Plan de mise en œuvre	
3. Inclusion des valeurs et de la surveillance de l'écosystème	3.1 Déterminer des indicateurs pour surveiller l'état des écosystèmes d'eau douce	Activité 16 – Publier le rapport sur la méthode d'évaluation des risques pour le saumon (MERS) pour évaluer le risque d'événements ou de régimes de perturbation dans les écosystèmes d'eau douce et marins afin de contrôler l'état et les tendances des UC	En cours : l'activité 16 n'a pas été achevée dans les délais prévus par le Plan, mais les travaux en ce sens devraient prendre fin au printemps 2023.	
		Activité 18 – Utiliser les résultats de l'activité 17 pour recenser les mesures éventuelles permettant de traiter les principales menaces et les facteurs limitatifs dans les plans de rétablissement pour les UC visées (p. ex., le saumon quinnat de la COIV)	Terminée	
		Activité 19 – Poursuivre le programme sur l'état du saumon afin d'évaluer l'état et les tendances du saumon et des conditions environnementales connexes dans les écosystèmes marins et d'eau douce	Continue	
	3.2 Intégrer l'information sur le climat et les océans dans les processus annuels de gestion du saumon	Activité 17 – Publier des rapports sur les résultats des premières applications de la MERS d'après un ou plusieurs ateliers (p. ex., saumon quinnat de la rivière Cowichan, saumon rouge de la baie Barkley)		Terminée
			Activité 20 – Assembler des données environnementales afin d'évaluer les possibilités d'interactions entre le climat, les écosystèmes et l'état de l'habitat pour contrôler l'état et les tendances affichées par les UC prioritaires dans les zones biogéoclimatiques représentatives	Continue

		Activité 21 – Rendre compte de l'utilité des indicateurs pour comparer le ou les rôles des principaux facteurs des écosystèmes marins et dulcicoles dans le contrôle de l'état et des tendances affichées par des UC sur lesquelles on dispose de beaucoup de données et les groupes d'UC correspondants, dans deux ou plusieurs zones biogéoclimatiques majeures de la région du Pacifique au Canada	Terminée
		Activité 22 – Fournir des données chronologiques environnementales et sur le saumon (p. ex., indicateurs sur le saumon rouge à l'échelle de la côte) pour la réunion sur l'état de l'océan	Continue
		Activité 23 – Élaborer des options et des actions recommandées dans le cadre du projet de survie des saumons dans la mer des Salish afin de contrer les menaces anthropiques et les facteurs limitatifs biologiques qui nuisent à la survie des saumons quinnat et coho dans la mer des Salish	Terminée
	Autres travaux stratégiques	Activité 24 – Appuyer les initiatives nationales et provinciales et accroître la communication entre les organismes sur les difficultés d'évaluation et de gestion des effets cumulatifs en ce qui concerne les valeurs des écosystèmes aquatiques communs	Terminée

Il convient de mettre ce contenu dans un encadré pour mettre en évidence cette activité.

Pleins feux sur la collaboration intergouvernementale – L'**activité 24** visait à appuyer les initiatives nationales et provinciales et à accroître la communication entre les organismes sur les difficultés d'évaluation et de gestion des effets cumulatifs en ce qui concerne les valeurs des écosystèmes aquatiques communs. Plusieurs réunions ont eu lieu entre les gouvernements tout au long de l'année 2018-2019, et le MPO continue de collaborer avec la province de la Colombie-Britannique et des collègues nationaux pour faire avancer les discussions sur les considérations relatives aux effets cumulatifs.



Thème 2 : Maintien et rétablissement des stocks

Le thème Maintien et rétablissement des stocks détaille les activités portant sur la planification progressive et intégrée, ainsi que sur l'exécution annuelle des programmes, notamment la façon dont les informations provenant des activités d'évaluation peuvent être utilisées pour gérer, maintenir et rétablir les stocks et l'habitat.

Stratégie 4 : planification stratégique intégrée

Priorités jusqu'en 2022 :

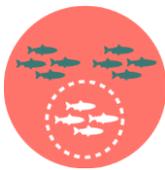
- Élaborer un ensemble initial de plans stratégiques à long terme (rétablissement) pour les UC/ZG prioritaires de la zone rouge
- Terminer les évaluations du potentiel de rétablissement pour les espèces/stocks de saumon ayant fait l'objet d'une évaluation par le COSEPAC et commencer les programmes de rétablissement, les plans d'action et les plans de gestion en vertu de la LEP pour les espèces inscrites sur la liste de la LEP
- Étudier l'utilisation de nouveaux outils de recherche pour le diagnostic et l'étude des maladies et d'autres états pathologiques touchant le saumon sauvage
- Continuer d'éclairer, élaborer et mettre en œuvre des mesures d'aquaculture durable pour atténuer les effets sur les saumons sauvages

Une grande partie des activités du Plan relève de la stratégie 4, qui souligne l'importance d'intégrer l'information dans les nombreux processus de planification et de gestion du MPO afin d'assurer leur harmonisation avec le but et les objectifs de la PSS. Deux activités ont porté sur l'intégration de l'information sur l'état des UC et l'état de l'habitat dans le processus d'établissement des plans de la gestion intégrée des pêches (PGIP) pour le saumon du Pacifique. Ces activités se poursuivront afin que les décisions de planification continuent d'être fondées sur les meilleures informations disponibles.

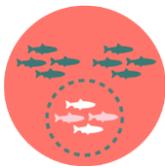


Photo: Eiko Jones - Un saumon chinook femelle (*Oncorhynchus tshawytscha*)

Il existe plusieurs types d'« unités » pour classer le saumon sauvage du Pacifique, qui sont tous utilisés dans divers processus d'évaluation, de réglementation et de gestion. La *Politique concernant le saumon sauvage* a établi l'unité de conservation comme étant l'échelle à laquelle la diversité du saumon serait évaluée et gérée. Depuis 2005, le MPO a défini 462 unités de conservation en Colombie-Britannique; ce nombre peut toutefois fluctuer au fil du temps, à mesure que les données et les méthodes sont examinées et améliorées.

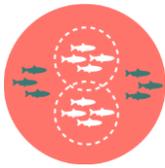


Unité de conservation (UC) : groupe de saumons sauvages suffisamment isolé des autres groupes qui, s'il disparaissait, aurait très peu de chances de se rétablir de manière naturelle dans une limite de temps acceptable (p. ex., la durée de vie d'un être humain ou un nombre précis de générations de saumon)



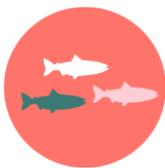
Unité désignable (UD) : espèce, sous-espèce, variété ou population distincte géographiquement ou génétiquement qui peut être évaluée par le COSEPAC si elle présente des attributs qui la rendent distincte et importante dans l'évolution.

Le COSEPAC utilise les UD pour reconnaître et évaluer les unités de la faune et de la flore canadiennes inférieures à l'espèce. Il existe 62 UD du saumon du Pacifique, en date d'octobre 2022.



Zone de gestion des stocks (ZGS) : groupe d'une ou plusieurs unités de conservation (UC) qui sont gérées ensemble dans le but d'atteindre un statut commun.

Le MPO utilise les ZGS à des fins de planification, notamment pour la planification de la production des écloseries, le rétablissement des stocks, la surveillance de l'écosystème et la gestion des pêches. L'utilisation des ZGS n'exclut pas les considérations liées à la conservation de la diversité à l'échelle des UC, mais elles constituent plutôt un regroupement pratique des UC à des fins de planification et d'établissement de rapports. Par exemple, les procédures de gestion et d'évaluation dans les plans de gestion intégrée de la pêche (PGIP) sont élaborées à l'échelle des ZGS. Dans de nombreux cas, des éléments de l'approche de précaution sont mis en œuvre à des échelles d'organisation plus précises au sein d'une ZGS. En date d'octobre 2022, le saumon du Pacifique compte 69 ZGS, ce qui représente 409 UC.



Principaux stocks de poissons : unité de poisson prescrite dans la liste des principaux stocks de l'annexe IX des dispositions relatives aux stocks de poissons de la *Loi sur les pêches*.

Les stocks prescrits dans cette annexe sont soumis à des exigences de rétablissement s'il est porté à l'attention de la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne que les principaux stocks de poissons ont décliné jusqu'à leur point de référence limite ou en dessous de celui-ci. Trois ZGS du saumon du Pacifique sont prescrites dans la liste des principaux stocks de l'annexe IX : le saumon quinnat de la côte ouest de l'île de Vancouver, le saumon quinnat de l'Okanagan et le saumon coho du Fraser intérieur.

Plusieurs activités ont permis de faire progresser les efforts de rétablissement des stocks de saumon au cours de la période couverte par le Plan de mise en œuvre, notamment un processus d'évaluation par les pairs visant à fournir un avis scientifique sur les orientations relatives à la méthodologie permettant d'établir des points de référence limite pour le saumon et des progrès dans l'élaboration d'un plan de rétablissement pour le saumon quinnat de la COIV et le saumon quinnat d'Okanagan. Une grande partie de ce travail est toujours en cours, et le MPO reconnaît que l'intérêt du public pour les processus de la LEP et les plans de rétablissement des stocks de saumon est important et soutenu.

Tableau 4. Activités du Plan de mise en œuvre à l'appui de la stratégie 4 de la PSS

Stratégie de la PSS	Action requise liée à la PSS	Activités du Plan de mise en œuvre à l'appui de la stratégie de la PSS et action requise	Statut de l'activité à la fin du Plan de mise en œuvre
4. Planification stratégique intégrée	4.1 Mettre en place un processus provisoire pour la gestion des UC prioritaires	Activité 25 – Inclure l'information sur l'état des UC à prendre en compte dans les PGIP	Continue
		Activité 26 – Publier des directives décrivant la façon dont le MPO traite les UC dans la zone rouge	En cours : l'activité 26 n'a pas été achevée dans les délais prévus par le Plan de mise en œuvre, mais les efforts en ce sens se poursuivront et seront liés à l'orientation nationale pour les plans de rétablissement dans le cadre des dispositions relatives aux stocks de poissons du Règlement de pêche (dispositions générales).
		Activité 27 – Améliorer l'intégration de l'information disponible sur l'état de l'habitat et de l'écosystème dans les PGIP	Continue
		Activité 28 – Terminer les évaluations du potentiel de rétablissement et déterminer les options de rétablissement pour les espèces et stocks de saumon évalués par le COSEPAC	Continue
	4.2 Concevoir et mettre en œuvre un processus de planification stratégique pleinement intégrée pour la conservation du saumon	Activité 29 – Cartographier les UC, les écosystèmes d'eau douce et marins, les zones de gestion des pêches et les unités de prévision afin de préciser les liens entre eux et de les imbriquer d'ici le printemps 2023.	Terminée
		Activité 30 – Élaborer des points de référence pour la pêche et les règles de décision connexes qui prennent en compte les facteurs biologiques et autres dans la gestion de la pêche, selon ce que les priorités et la capacité autorisent	Continue
		Activité 31 – Élaborer un plan de rétablissement pour le saumon quinnat dans la COIV	En cours : l'activité 31 n'a pas été achevée dans les délais prévus par le Plan de mise en œuvre, mais les travaux en ce sens devraient prendre fin d'ici la fin de l'année 2023.

		Activité 32 – Au moment de l’inscription d’une unité désignable (UD) du saumon du Pacifique, lancer les processus de planification du rétablissement.	Continue : aucun saumon du Pacifique n’est inscrit sur la liste de la LEP.
Autres travaux stratégiques		Activité 33 – Progresser dans la mise en œuvre de la zone de gestion intégrée de la côte nord du Pacifique (ZGICNP), en s’appuyant sur le plan de la ZGICNP dans un cadre de gestion écosystémique	Continue
		Activité 34 – Documenter l’activité du Programme de mise en valeur des salmonidés (PMVS) par UC (mise en valeur, participation communautaire, restauration de l’habitat)	Continue : initialement, l’activité 34 avait pour date d’achèvement cible juin 2019. Cependant, il a été déterminé, par la suite, que ces travaux sont de nature évolutive et qu’il est donc préférable d’inscrire l’activité dans la catégorie « continue ».
		Activité 35 – Poursuivre la mise en œuvre de processus de planification transparents pour la production en éclosion en tenant compte des objectifs de la PSS en matière de conservation du saumon sauvage et de durabilité des pêches	Terminée
		Activité 36 – Envisager l’utilisation de nouveaux outils de recherche pour le diagnostic et l’étude des maladies et d’autres états pathologiques touchant le saumon sauvage	Continue
		Activité 37 – Continuer à codiriger le projet de recherche en génomique dans le cadre de l’initiative stratégique visant la santé du saumon	Terminée
		Activité 38 – Réaliser des travaux de recherche scientifique et un processus d’évaluation des risques associés à la salmoniculture dans des parcs en filet dans la région des îles Discovery pour le saumon rouge du fleuve Fraser en migration	Continue
		Activité 39 – Revoir les exigences pour les fermes salmonicoles afin de vérifier que les risques pour le saumon sauvage sont minimisés	Terminée
		Activité 40 – Faire appliquer la déclaration obligatoire en vertu du Règlement sur les activités d’aquaculture	Continue

Un autre ensemble important d’activités relevant de la stratégie 4 portent sur l’aquaculture, tant sur le plan scientifique que sur le plan de la gestion. Les scientifiques du MPO ont notamment étudié l’utilisation de nouveaux outils de recherche pour le diagnostic et l’étude des maladies et d’autres états pathologiques touchant le saumon sauvage. Parmi les exemples de cette recherche, citons l’utilisation d’outils moléculaires pour identifier les saumons atteints d’une maladie virale, l’utilisation de techniques génomiques avancées pour soutenir la

conception de tests de diagnostic pour les pathogènes et l'étude des effets des pathogènes sur les hôtes. L'initiative stratégique visant la santé du saumon, qui est devenue le programme de santé écologique du saumon en partenariat avec la Fondation du saumon du Pacifique, a également étudié les effets cumulatifs du stress environnemental et des maladies au moyen de nouvelles technologies et de nouveaux outils. En outre, des évaluations des risques menées par le SCAS ont été réalisées pour fournir un avis scientifique au MPO concernant les risques associés à la salmoniculture dans des parcs en filet dans la région des îles Discovery pour le saumon rouge du fleuve Fraser en migration. Ces évaluations ont fourni des renseignements sur neuf agents pathogènes provenant d'exploitations aquicoles de la région des îles Discovery. Les évaluations des risques sont accessibles en ligne [ici](#).

Sous l'angle de la gestion, le MPO a entrepris des activités visant à atténuer et à réduire les risques liés aux interactions entre le saumon d'élevage et le saumon sauvage dans le milieu marin, notamment en révisant et en améliorant les conditions de délivrance de permis de pisciculture marine, en renforçant le processus d'examen des introductions et des transferts en ce qui concerne la pisciculture marine et en veillant à ce que des rapports obligatoires soient établis conformément au *Règlement sur les activités d'aquaculture*. Le Cadre de gestion des risques liés à l'aquaculture (CGRA) a été publié en 2019 en tant que document d'orientation national décrivant le cadre de gestion du MPO en matière de risques propre à l'aquaculture et précisant comment et quand l'approche de précaution est utilisée dans la gestion de l'aquaculture. La deuxième version du CGRA intègre des modifications fondées sur les commentaires des groupes autochtones, des groupes d'intérêt et des intervenants. Elle a été rédigée au printemps 2021 et devrait être publiée prochainement. Le renforcement du régime de délivrance et de transfert de permis, ainsi que les travaux du CGRA, a constitué des étapes importantes dans la réalisation des objectifs de la PSS en matière de maintien de l'intégrité de l'habitat et de l'écosystème et de gestion des pêches en vue d'une utilisation durable, relativement à la pisciculture marine. Enfin, le *Règlement sur les activités d'aquaculture* impose à toutes les installations d'aquaculture titulaires d'un permis d'établir des rapports annuels sur les rejets de médicaments et de pesticides et sur la surveillance des organismes benthiques. Le MPO continuera à participer à la collecte et au suivi des rapports annuels et des soumissions de données par l'industrie, et la collaboration avec l'industrie concernant les rapports obligatoires est continue.

La production en écloserie (mise en valeur) est l'un des trois outils que le Ministère peut utiliser pour soutenir les populations de saumon sauvage en péril (les autres étant la gestion de la pêche et la gestion de l'habitat). Cependant, si elle est mal appliquée, elle peut avoir une incidence négative sur les populations sauvages. Le MPO planifie soigneusement les chaînes de production afin d'atténuer les risques pour le saumon sauvage, notamment en documentant la mise en valeur des écloséries dans une base de données régionale par UC. Celles-ci peuvent ensuite être étendues pour s'appliquer aux projets et aux activités de restauration par bassin hydrographique. Les travaux se poursuivent en continu pour documenter et cartographier les activités communautaires par l'entremise du Pacific Restoration Tracker (système de suivi de la restauration du Pacifique).

En outre, des discussions sur la planification de la production ont eu lieu afin d'éclairer la manière dont la mise en valeur peut être utilisée pour la conservation, le rétablissement et la pêche durable, notamment dans le cadre du processus du plan de rétablissement du saumon quinnat de la côte ouest de l'île de Vancouver.

Stratégie 5 : exécution annuelle des programmes

Priorités jusqu'en 2022 :

- Poursuivre l'évaluation de l'état des populations de saumon
- Continuer à planifier et à mener les pêches annuelles selon les plans de gestion intégrée des pêches

- Continuer d'encourager et d'appuyer les partenaires (les Premières Nations, les partenaires communautaires et d'autres intervenants) en gestion de l'habitat par l'intermédiaire de programmes du MPO, de la province de la Colombie-Britannique et du territoire du Yukon
- Continuer à planifier et à mettre en œuvre la mise en valeur annuelle des salmonidés

L'un des principaux objectifs de la stratégie 5 est de renforcer l'harmonisation entre le Programme de mise en valeur des salmonidés (PMVS) et la PSS. Le Plan a défini plusieurs activités en ce sens. Le MPO, par exemple, a mis en œuvre un processus intégré de planification de la production des écloseries dans le cadre du processus de consultation du PGIP, et le cadre de planification de la production a été mis à jour pour refléter cette intégration. En outre, au cours des cinq dernières années, le Ministère s'est appuyé sur les connaissances scientifiques les plus récentes en matière d'écloserie afin d'éclairer la planification de la production et la prise de décision. Dans le cadre de la modernisation des écloseries, le Ministère soutient les activités scientifiques liées à la pisciculture, grâce aux fonds de l'ISSP, notamment en recrutant des vétérinaires, des généticiens et des chercheurs. Les efforts se poursuivent concernant l'établissement d'objectifs biologiques relatifs à l'influence des écloseries sur les populations sauvages pour chaque ligne de planification de la production, en fonction des [conseils du SCAS](#) (en anglais) concernant les lignes directrices de la gestion génétique des écloseries.

Table 5. Implementation Plan Activities supporting WSP Strategy 5

Stratégie de la PSS	Action requise liée à la PSS	Activités du Plan de mise en œuvre à l'appui de la stratégie de la PSS et action requise	Statut de l'activité à la fin du Plan de mise en œuvre
5. Exécution annuelle des programmes	5.1 Évaluer l'état des unités de conservation et des populations	Activité 41 – Évaluer la valeur de l'évaluation annuelle des stocks lacustres et des programmes de surveillance des populations d'alevins d'automne dans le bassin du fleuve Fraser, dans le but d'augmenter les travaux de deux à quatre lacs par année	Terminée
	5.2 Planifier et mener les pêches annuelles	Activité 42 – Travailler à la mise en œuvre du Cadre de surveillance des pêches et de déclaration des prises afin d'intégrer des normes axées sur les risques et la surveillance des programmes financés par les pêcheurs	Révisée : l'activité 42 a été révisée pour s'inscrire dans le cadre de la Politique nationale sur les pêches du MPO.
	5.3 Planifier et mettre en œuvre les activités annuelles de gestion de l'habitat	Aucune activité du Plan de mise en œuvre n'était propre à cette action requise.	S. O.
	5.4 Planifier et mettre en œuvre les activités annuelles de mise en valeur	Activité 43 – Établir des objectifs biologiques explicites pour l'influence des écloseries sur les populations	Terminée
		Activité 44 – Continuer à mettre en œuvre un cadre décisionnel transparent pour la production en écloserie dans les processus de planification des pêches, qui prend en compte les objectifs de la PSS, la question de la pondération des risques des effets génétiques	Terminée

		et les avantages socio-économiques de l'augmentation de l'abondance du stock	
		Activité 45 – Mettre en œuvre des programmes annuels de mise en valeur qui utilisent les données scientifiques nouvelles sur les interactions entre poissons d'écloserie et sauvages	Continue

Une autre activité de la stratégie 5 a porté sur l'intégration de normes axées sur les risques et sur le suivi des programmes financés par les pêcheurs dans le Cadre pour la surveillance de la pêche et les déclarations de prises dans les eaux du Pacifique. En remplacement du cadre national, le MPO a publié la Politique nationale de surveillance des pêches en 2019. D'autres évaluations seront réalisées dans le cadre du plan de travail de la politique nationale de surveillance des pêches, pouvant être consultées [ici](#).

Pleins feux sur le Programme de recherche lacustre du MPO



Dans le cadre de l'activité 41, le Programme de recherche lacustre du MPO visait à évaluer la valeur des évaluations annuelles des stocks lacustres et des programmes de surveillance des populations d'alevins d'automne dans le bassin du Fraser, dans le but d'augmenter le nombre de relevés de saumons rouges juvéniles dans le bassin hydrographique du fleuve Fraser, en passant de deux à quatre lacs. Le personnel du MPO a étendu les travaux sur le terrain pour inclure quatre évaluations de la productivité des alevins dans les lacs au cours d'une année donnée, dans le cadre d'un plan de rotation plus large qui cible les années où le saumon rouge est dominant. En 2021-2022, des relevés sur l'abondance des saumons rouges juvéniles ont été réalisés dans cinq lacs de nurricerie de saumons dans le bassin du Fraser (lacs Fraser, Francois, Bowron, Chilliwack et Cultus).

L'intégration directe des données générées par le Programme de recherche lacustre dans de nombreux processus de gestion et de planification démontre continuellement la valeur de la surveillance annuelle des poissons et de l'écosystème aquatique dans les lacs (études hydroacoustiques/reconnaitances au chalut, études limnologiques) et de la recherche. La poursuite de ces évaluations au fil du temps a généré des ensembles de données de référence fondamentales s'étendant sur plus de 40 ans, reflétant des changements environnementaux importants. En outre, un large éventail de clients et de partenaires internes et externes et de nations autochtones utilisent directement les avis scientifiques issus de ces activités.

Le Programme de recherche lacustre du MPO peut être déployé dans toute la région du Pacifique, et le cadre d'évaluation par rotation peut être étendu et mis en œuvre pour toutes les UC, fournissant des informations de base pour gérer les populations, les habitats propices à la fois à la fraye et au grossissement des juvéniles et les pêches.

Thème 3 : Responsabilisation

Le thème Responsabilisation engage le MPO à mener à bien des activités et à rendre compte publiquement des progrès accomplis afin de s'assurer que les activités et les structures de gouvernance prévues dans le Plan sont opérationnelles et efficaces. Cela permettra au MPO d'adapter ses activités pour mieux atteindre l'objectif de la PSS au fil du temps.

Stratégie 6 : examen de rendement annuel

Priorités jusqu'en 2022 :

- Établir des rapports publics sur le Plan de mise en œuvre de la PSS
- Mettre à jour le Plan de mise en œuvre de la PSS, au besoin, en fonction de la *Loi sur les pêches* renouvelée

Les activités menées dans le cadre de la stratégie 6 ont principalement porté sur le suivi des progrès réalisés dans le cadre des activités du Plan de mise en œuvre au moyen de rapports annuels, ainsi que sur la réalisation d'un rapport quinquennal du plan. Quatre rapports annuels ont été rédigés, ainsi que le présent examen quinquennal. Les rapports annuels sont accessibles en ligne [ici](#).

Tableau 6. Activités du Plan de mise en œuvre à l'appui de la stratégie 6 de la PSS

Stratégie de la PSS	Action requise liée à la PSS	Activités du Plan de mise en œuvre à l'appui de la stratégie de la PSS et action requise	Statut de l'activité à la fin du Plan de mise en œuvre
6. examen de rendement annuel	6.1 Mener un examen des plans de travail annuels après la saison	Aucune activité du Plan de mise en œuvre n'était propre à cette action requise.	S. O.
	6.2 Mener des examens réguliers de la réussite de la PSS	Activité 46 – Coordonner les rapports annuels sur la mise en œuvre de la PSS et publier le rapport annuel sur le site Web du MPO	Terminée
		Activité 47 – Coordonner les rapports quinquennaux et publier le rapport d'examen de cinq ans sur le site Web du MPO	Terminée
	Autres travaux stratégiques	Activité 48 – Coordonner l'ajout d'activités dans le Plan de mise en œuvre de la PSS en fonction de la refonte de la <i>Loi sur les pêches</i>	Terminée

Addenda du Plan de mise en œuvre de la PSS

En 2019, le MPO a publié un addenda au Plan de mise en œuvre de la *Politique concernant le saumon sauvage (2018-2022)*, à la suite de la sanction royale du projet de loi C-68, qui a modernisé la *Loi sur les pêches*. Cet

addenda, qui figure à la suite de l'activité 48, définit six activités supplémentaires nécessaires pour veiller à ce que les programmes en vertu de la *Loi sur les pêches* renouvelée soient élaborés conformément au but et aux objectifs de la PSS. Toutes les activités de l'addenda ont une date d'achèvement cible au cours de l'exercice 2021-2022, mais la plupart d'entre elles sont plutôt de nature continue. Les travaux se poursuivront donc au-delà de la fin du Plan de mise en œuvre.

En avril 2022, des amendements au *Règlement de pêche (dispositions générales)* ont été publiés dans la *Gazette du Canada, Partie II*, établissant les premiers stocks prescrits dans la liste des principaux stocks de l'annexe IX des dispositions relatives aux stocks de poissons. Trois des six activités de l'addenda sont associées à ces dispositions; des travaux sont en cours pour coordonner la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions, y compris l'élaboration de plans de rétablissement, et pour déterminer une méthodologie permettant d'établir des points de référence limite pour les zones de gestion du saumon (ZGS) composées de plusieurs unités de conservation.

Tableau 7. Activités du Plan de mise en œuvre à l'appui de l'addenda du Plan

Articles de la <i>Loi sur les pêches</i> concernés	Activité de l'addenda	Statut de l'activité à la fin du Plan de mise en œuvre
Dispositions relatives aux stocks de poissons	Activité 49 – Obtenir de la Direction des sciences de la région du Pacifique du MPO des conseils sur la méthode d'estimation des points de référence limite pour les zones de gestion des stocks de saumon composées d'une ou de plusieurs UC	Terminée
	Activité 50 – Traduire le guide national sur les plans de rétablissement liés aux dispositions relatives aux stocks de poissons pour l'appliquer au saumon du Pacifique en conformité avec la PSS	En cours : l'activité 50 n'est pas achevée, car les modifications au Règlement de pêche (dispositions générales) visant à établir la liste des principaux stocks de poissons de l'annexe IX n'ont été apportées qu'en avril 2022. Cette activité se poursuivra tout au long de l'année 2022 afin d'harmoniser les directives nationales à la PSS.
	Activité 51 – Coordonner la mise en œuvre des dispositions relatives aux stocks de poissons pour les stocks prescrits de saumon du Pacifique	Continue : dans le Plan de mise en œuvre, l'activité 51 avait pour date d'achèvement mars 2022. Il a toutefois été déterminé par la suite que ces travaux sont de nature permanente alors que la mise en œuvre de la PSS se poursuit. Il est donc préférable d'inscrire l'activité dans la catégorie « continue ».
	Activité 52 – Étudier l'utilisation de l'habitat du saumon coho, de sa productivité et de sa réaction aux changements d'utilisation des terres dans le bassin versant de la rivière Thompson Nord	Continue : dans le Plan de mise en œuvre, l'activité 52 avait pour date d'achèvement mars 2022. Il a toutefois été déterminé par la suite que ces travaux sont de nature permanente alors que la mise en œuvre de la PSS se poursuit. Il est donc préférable d'inscrire l'activité dans la catégorie « continue ».

Dispositions relatives à la protection des habitats	Activité 53 – Prendre des engagements avec les partenaires externes et les parties prenantes sur les effets cumulatifs, la compensation et l'établissement de réserves d'habitats, le règlement sur les ouvrages et les eaux visés, le Registre de la Loi sur les pêches, les codes de pratique et le cadre de mobilisation	Continue : dans le Plan de mise en œuvre, l'activité 53 avait pour date d'achèvement mars 2022. Il a toutefois été déterminé par la suite que ces travaux sont de nature permanente alors que la mise en œuvre de la PSS se poursuit. Il est donc préférable d'inscrire l'activité dans la catégorie « continue ».
Terminologie et définitions	Activité 54 – Examiner et mettre à jour le Plan de mise en œuvre de la PSS pour que les définitions qui s'y trouvent concordent avec celles de la Loi sur les pêches renouvelée	Continue : dans le Plan de mise en œuvre, l'activité 54 avait pour date d'achèvement mars 2022. Il a toutefois été déterminé par la suite que ces travaux sont de nature permanente alors que la mise en œuvre de la PSS se poursuit. Il est donc préférable d'inscrire l'activité dans la catégorie « continue ».

La poursuite de l'engagement relatif à l'élaboration de politiques dans le cadre des dispositions relatives à la protection de l'habitat, ainsi qu'à l'harmonisation générale et à l'uniformité de la terminologie entre la *Loi sur les pêches* et la PSS est un autre domaine d'intérêt lié à la *Loi sur les pêches* renouvelée. Grâce à une planification stratégique et à l'utilisation des meilleures données disponibles, le Programme de protection du poisson et de son habitat (PPPH) continuera à collaborer avec ses partenaires pour définir et mettre en œuvre des activités prioritaires de protection et de restauration qui peuvent être bénéfiques pour le saumon. Ces efforts renforceront la capacité du MPO à faire face aux menaces qui pèsent sur le saumon grâce à la diffusion des données et à l'élaboration conjointe d'outils SIG spatiaux. Les partenariats sont également mis à profit pour commencer à planifier le rétablissement et la protection du saumon à l'échelle du bassin hydrographique et de la sous-région.

Avons-nous progressé vers la réalisation des buts et objectifs de la PSS?

Les buts et objectifs de la PSS sont toujours pertinents et urgents. Depuis la publication du Plan, des progrès considérables ont été réalisés dans la caractérisation des stocks de saumon et dans la compréhension de l'incalculable diversité génétique représentée dans 462 UC. Le MPO a produit des rapports annuels sur les principaux indicateurs de rendement du Plan, en partie pour aider à évaluer et à suivre si les activités prévues dans le cadre du Plan ont permis d'améliorer les conditions des populations de saumon et de leurs habitats. En outre, des indicateurs de rendement quantitatifs, qui complètent les informations qualitatives et narratives ainsi que les travaux menés dans divers forums scientifiques ont été inclus dans ces travaux. Ces indicateurs permettent de mieux comprendre les efforts globaux du Ministère en matière d'évaluation et de suivi, ainsi que la planification stratégique intégrée visant à soutenir la restauration et le maintien de populations de saumon saines et de leurs habitats. Ces renseignements sont inclus dans le tableau des principaux indicateurs de rendement suivant.

Tableau 8. Résultats des indicateurs de rendement de la PSS, 2018-2022

2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Indicateurs de rendement et données actuelles	Source des données
9,1 %	9,1 %	9,1 %	9,1 %	Pourcentage des UC de saumon (selon les évaluations du Secrétariat canadien des avis scientifiques) ayant des points de référence biologiques de la PSS et des résultats d'évaluation de l'état de l'UC ¹	Sciences
45,2 %	45,2 %	45,2 %	45,2 %	Parmi les UC de saumon ayant des points de référence biologiques de la PSS et des résultats de l'évaluation de l'état de l'UC, pourcentage de celles qui se trouvent dans les zones de prudence (ambre) et saine (vert) de la PSS ²	Sciences
27	27	29	29	Nombre de ZGS de saumon ayant des règles de contrôle des prises énoncées dans les plans de gestion intégrée des pêches ³	Gestion des pêches
63 %	S. O.	65 %	66,7 %	Pourcentage des UC de saumon comptant au moins une estimation annuelle des échappées entre 2017-2021 ⁴ dans la base de données centrale (NuSEDS) ⁵	Sciences
85 %	90 %	94 %	95 %	Pourcentage des saumons mis en valeur appuyant directement les objectifs du MPO en matière de pêche, d'évaluation des stocks et de conservation (production de saumon dans les grandes installations)	Programme de mise en valeur des salmonidés
81 %	76 %	78 %	76 %	Pourcentage des saumons mis en valeur appuyant directement les objectifs du MPO en matière de pêche, d'évaluation des stocks et de conservation (production de saumon par les installations communautaires dans le cadre du programme de contribution)	Programme de mise en valeur des salmonidés
95 %	97,3 %	96,4 %	96,4 %	Pourcentage des fermes salmonicoles de la région du Pacifique n'ayant signalé aucun risque élevé d'infraction à la <i>Loi sur les pêches</i> en 2020-2021 ⁶	Programme d'aquaculture

¹ 42 UC sur 462. 22 UC de saumon rouge, 5 de saumon coho, 15 de saumon quinnat, à l'exception des UC dont les données sont insuffisantes ou à déterminer.

² 19 des 42 UC évaluées. 11 UC de saumon rouge, 5 de saumon coho, 3 de saumon quinnat, à l'exception des UC dont les données sont insuffisantes ou à déterminer ou qui sont classées dans la zone rouge ou ambre.

³ Pour 2021-2022, l'état des règles de contrôle des prises est rapporté pour les 69 zones de gestion des stocks (ZGS), contrairement aux 53 zones de gestion (ZG) fondées sur la pêche dans les rapports précédents. La principale différence dans l'échelle de production de rapports est pour le saumon quinnat, où les ZGS (20 au total) sont définies à une échelle d'UC agrégées alors que la majorité des ZG (10 au total) sont définies sur une échelle de pêche de stocks principalement mélangés. Des ZGS supplémentaires ont été créées lorsque les ZG ont été désagrégées en éléments géographiques (p. ex. pour le saumon rose et le saumon kéta des rivières Nass et Skeena). Des 69 ZGS, 29 disposent de règles de contrôle des prises (notamment des niveaux d'exploitation de référence et des points de référence de gestion fondée sur l'abondance) comme le présente les PGIP, 11 de saumon rouge, 10 de saumon quinnat, 1 de saumon rose, 5 de saumon kéta et 2 de saumon coho. De plus, 23 ZGS ont adopté des approches de gestion qui répondent à l'état des stocks de façon préventive, mais n'ont pas de points de référence ou de règles de contrôle des prises entièrement élaborés comme documenté dans le PGIP, soit 8 de saumon chinook, 7 de saumon rose, 6 de saumon coho et 2 de saumon kéta. Pour les 17 ZGS restantes,

Malgré certaines difficultés, des progrès considérables ont été réalisés dans notre compréhension collective des populations de saumon en Colombie-Britannique et au Yukon au cours de la période de mise en œuvre. La pandémie de COVID-19 a entraîné des retards dans les travaux sur le terrain et la collecte des données nécessaires à l'avancement de certaines activités, tandis que l'éboulement de Big Bar et les menaces provoquées par le changement climatique, comme les chaleurs extrêmes, les feux de forêt et les inondations, ont obligé le personnel et les ressources du MPO à modifier leurs priorités à de nombreuses reprises au cours de la période de mise en œuvre afin de faire face à ces menaces pesant sur le saumon et ses habitats. En outre, les modifications apportées à la *Loi sur les pêches* en 2019, et en particulier l'ajout de dispositions relatives aux stocks de poissons, ont entraîné des travaux supplémentaires visant à harmoniser les UC et les ZGS aux principaux stocks de poissons précisés à l'annexe IX du *Règlement de pêche (dispositions générales)*. En date d'avril 2022, trois stocks de saumon ont été réglementés : le saumon quinnat de la côte ouest de l'île de Vancouver, le saumon quinnat de l'Okanagan et le saumon coho du Fraser intérieur. Les travaux se poursuivront afin de garantir que, pour les saumons visés par ce processus réglementaire, les évaluations de l'état des stocks et les processus de planification stratégique de la PSS sont harmonisés aux points de référence limite définis et aux plans de rétablissement pour tous les stocks en deçà de leur point de référence limite. Par ailleurs, le COSEPAC a évalué 62 UD de saumon et en a désigné 43 comme étant en péril. Le Programme sur les espèces en péril collabore actuellement avec des collègues de la Gestion des pêches, des Sciences, du PPPH, de la nouvelle Direction générale de l'intendance du saumon créée dans le cadre de l'ISSP, de la Colombie-Britannique, des conseils de gestion de la faune et des groupes autochtones pour élaborer un avis d'inscription qui aidera le gouverneur en conseil à décider d'inscrire ou non les UD évaluées comme étant en péril en vertu de la LEP. Des efforts et une coordination continus sont nécessaires entre les processus de la LEP, les exigences des dispositions relatives aux stocks de poissons, la planification stratégique et les efforts de rétablissement dans le cadre de l'ISSP, ainsi que la poursuite de la mise en œuvre des stratégies de la PSS.

Malgré les progrès considérables réalisés dans le cadre du Plan, de nombreuses populations de saumon continuent de connaître un déclin important. Les efforts déployés jusqu'à présent, y compris les réductions soutenues des captures au cours des 30 dernières années, n'ont pas permis d'inverser ces déclins. Les données relatives à la valeur des débarquements de saumon du Pacifique pour la période 1952-2020 révèlent une baisse substantielle des débarquements totaux et de la valeur des débarquements (figure 1).

les règles de contrôle des prises ne sont pas décrites dans les PGIP, mais les pêches ciblant ces stocks sont fondées sur une exploitation fixe n'étant pas ajustée selon la saison, sur des informations limitées sur l'abondance des stocks, ou font l'objet de fermetures à long terme.

⁴ Certaines données de 2021 n'ont pas encore été reçues ni entrées dans NuSEDS, mais la période complète la plus récente est 2017-2021.

⁵ Puisqu'il existe plusieurs populations pour la plupart des UC, une estimation annuelle de l'UC ne signifie pas que l'UC est « complètement » ou « adéquatement » estimée. Certaines données manquantes peuvent être dues à des retards inévitables dans la saisie des estimations des UC dans NuSEDS. Les estimations de NuSEDS n'incluent que les définitions des UC qui sont actuellement utilisées et qui n'ont pas le statut « retirée ».

⁶ Conservation et Protection mène des enquêtes approfondies sur les infractions à la *Loi sur les pêches* et à ses règlements. Les incidents à risque élevé sont déterminés par les rapports de l'industrie et les vérifications effectuées par les agents des pêches et les gardes-pêche de l'aquaculture du MPO. Les agents des pêches sont chargés d'enquêter sur les incidents à risque élevé qui pourraient ne pas donner lieu à des poursuites. Aux fins du présent document, l'indicateur de rendement est fondé uniquement sur les infractions signalées, et non sur les résultats des enquêtes. Par risque élevé, on entend les activités qui pourraient porter atteinte à des poissons ou à leur habitat.

Valeur au débarquement (2020\$) et poids des débarquements (tonnes) de saumon du Pacifique par espèce de 1952 à 2020

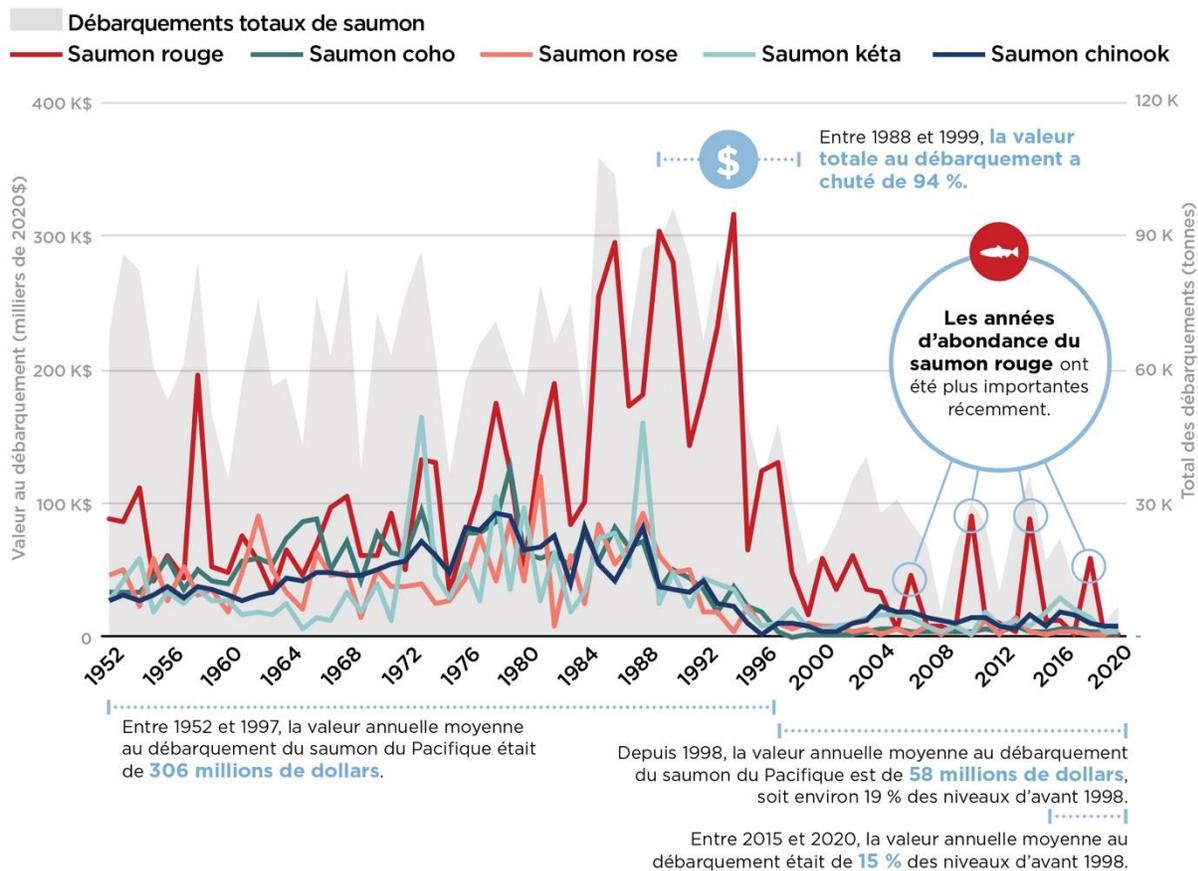


Figure 1. Sources : Les données de 1952 à 1995 sont tirées directement du site <https://www.pac.dfo-mpo.gc.ca/stats/comm/ann/index-fra.html>; Les données pour 1996-2020 proviennent des données internes du MPO.

Certaines tendances générales se dessinent quant à l'abondance des saumons du Pacifique au Canada. Elles ont été recensées dans le rapport sur l'état du saumon du Pacifique de 2019 du MPO, en anglais seulement. Le nombre de saumons quinnat est généralement en baisse dans l'ensemble de l'aire de répartition de la Colombie-Britannique et du Yukon, à l'exception des montaisons allant de moyennes à supérieures à la moyenne dans le détroit inférieur de Géorgie. Le nombre de saumons rouges et de saumons coho est également en baisse, surtout aux latitudes méridionales. Les saumons qui passent moins de temps en eau douce, comme le saumon rouge de rivière, le saumon quinnat de l'océan, le saumon rose des années impaires et le saumon kéta, se portent généralement mieux, bien que ces dernières années, le saumon kéta ait également commencé à revenir en moins grand nombre en Colombie-Britannique. Dans le cadre du programme sur l'état du saumon, le changement climatique a été déterminé comme le principal moteur de l'évolution des populations de saumon, touchant les écosystèmes dulcicoles et marins que les saumons utilisent tout au long de leur vie. Des vagues de chaleur marine pendant une période prolongée réduisent la qualité de la nourriture des saumons à proximité de la base de leurs réseaux trophiques. En outre, les températures estivales dans les rivières sont plus souvent trop chaudes pour les saumons. Si les effets liés au climat augmentent globalement au fil du temps, les répercussions seront différentes pour chaque population de saumon en fonction des écosystèmes uniques, des pêches et d'autres facteurs auxquels les saumons font face de façon cumulée au cours de leur vie. Des facteurs comme

des changements de l'habitat, les pêches, les maladies et les polluants peuvent influencer de manière individuelle ou cumulée sur les tendances des populations de saumon, et font tous partie du contexte du changement climatique.

Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique

Compte tenu de l'ampleur des défis auxquels fait face le saumon sauvage du Pacifique, en particulier les effets croissants du changement climatique et des facteurs connexes, le MPO reconnaît qu'il est nécessaire d'avoir une réponse audacieuse et ciblée, assortie de mesures concrètes, pour lutter efficacement contre les tendances fortement à la baisse de nombreuses populations de saumon du Pacifique, et ainsi rétablir l'espèce dans la mesure du possible. Le budget de 2021 annonçait un investissement de transformation historique de plus de 740 millions de dollars sur cinq ans pour l'ISSP, dans le but de faire progresser des mesures ciblées dans quatre grands piliers :

1. **Conservation et intendance** : amélioration de la surveillance et de l'évaluation de l'habitat, et planification et restauration intégrées des écosystèmes avec les partenaires.
2. **Mise en valeur du saumon** : nouvelles écloseries et expertise scientifique accrue pour soutenir la conservation et le rétablissement du saumon ainsi que les possibilités de pêche ciblées.
3. **Transformation de la pêche** : transformation des pêches aux saumons pour améliorer la stabilité et la résilience du secteur de la pêche.
4. **Intégration et collaboration** : l'intégration de l'ensemble des activités fédérales relatives au saumon; la collaboration grâce à des partenariats renforcés avec les gouvernements autochtones, provinciaux, territoriaux et internationaux.

L'ISSP prend appui sur les nombreuses années de mobilisation, de consultations et de travail réalisés par les collectivités des Premières Nations, les pêcheurs commerciaux et récréatifs, les organisations environnementales, les scientifiques et autres pour soutenir la protection et le rétablissement des saumons du Pacifique. Les travaux menés en parallèle dans le cadre des quatre piliers fournissent un cadre holistique, qui s'appuie sur cinq principes horizontaux : **Réconciliation avec les Autochtones, Solutions novatrices, Établissement de priorités, Meilleure transparence, plus de données et confiance accrue, ainsi que Partenariats et collaboration.**

Alors que le financement et les autorités sont en place et que les mesures fondamentales sont entreprises, y compris une vaste mobilisation initiale, l'ISSP est maintenant dans sa phase de mise en œuvre, avec des activités initiales en cours pour traiter les multiples facteurs de déclin des stocks de saumon du Pacifique, y compris le changement climatique, grâce à de nouveaux investissements stratégiques et à des activités précoces de rétablissement des stocks de saumon. Le secrétariat de l'ISSP a élaboré une stratégie de mise en œuvre quinquennale ainsi que le chemin vers les résultats qui définissent les domaines d'action prioritaires. D'ici la fin de l'exercice 2022-2023, le secrétariat de l'ISSP prévoit de dresser une première liste restreinte de ZGS prioritaires qui feront l'objet d'une première planification du rétablissement, l'objectif étant d'élaborer des plans et d'orienter les activités de rétablissement prioritaires du MPO d'ici 2026.

Grâce à l'ISSP, l'attention portée à la mobilisation et à la collaboration avec les Premières Nations, ainsi qu'avec d'autres paliers de gouvernement, les pêcheurs, les organisations non gouvernementales environnementales, les collectivités, les universités et d'autres partenaires, permettra une plus grande collaboration pour les mesures qui auront le plus d'incidence sur les objectifs communs de conservation du saumon du Pacifique.

Ayant eu lieu en 2021-2022, la mobilisation précoce liée à l'ISSP a été axée sur la façon dont les Premières Nations, les partenaires et les intervenants voulaient participer à l'Initiative. En date du printemps 2022, plus de 80 réunions de mobilisation générale avaient été organisées. Les réunions ont donné un aperçu de la vision, des piliers, des thèmes, des résultats escomptés et de l'approche globale de mobilisation de l'ISSP, et ont contribué à fournir des idées et des commentaires pour la planification de la mise en œuvre de l'ISSP à l'avenir. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux menés dans le cadre de l'Initiative, d'autres activités de mobilisation ont été entreprises et continueront de l'être, dans certains cas au moyen de nouveaux processus de collaboration améliorés axés sur la conservation et le rétablissement des stocks de saumon du Pacifique.

Comme le rétablissement du saumon du Pacifique dépend de nombreux facteurs, il importe de comprendre que les efforts collectifs visant à reconstituer les stocks de saumon du Pacifique demanderont du temps pour pleinement porter leurs fruits. Ainsi, l'ISSP comportera une combinaison de jalons à court, moyen et long terme afin de garantir la réalisation de progrès importants dans la conservation et le rétablissement du saumon du Pacifique et de son habitat. Dans le cadre de l'ISSP, de plus amples travaux se poursuivent également sur une approche plus solide de la mesure du rendement du saumon du Pacifique au-delà de 2022. Le Ministère a entrepris des travaux initiaux relatifs aux jalons et aux cibles de ses activités visant le saumon au cours des cinq prochaines années, et on s'attend à d'autres améliorations à mesure que les détails de la mise en œuvre seront déterminés en collaboration avec les Premières Nations et d'autres partenaires.

Ce rapport marque la fin de la phase actuelle de mise en œuvre de la PSS et contribue à préparer le terrain pour la poursuite de sa mise en œuvre dans le contexte de l'ISSP. À cette fin, la PSS continuera d'orienter et d'éclairer les travaux du MPO sur le saumon du Pacifique. De nombreux éléments de l'ISSP s'appuient sur la PSS et plus particulièrement sur le Plan de mise en œuvre, ainsi que sur les consultations menées dans le cadre de la PSS avec les Premières Nations et les intervenants.

Le tableau 9 ci-dessous, ainsi que l'exposé qui suit, met en évidence les principaux liens entre les stratégies et les actions requises de la PSS et les initiatives et les thèmes de l'ISSP. Les nouveaux investissements et les nouvelles activités de l'ISSP viendront compléter et renforcer les efforts déployés jusqu'à présent en faveur du saumon du Pacifique dans le cadre du Plan et au-delà, et continueront à appuyer et à faire progresser le but et les objectifs de la PSS.

Tableau 9. Stratégies et mesures requises de la PSS accompagnées des piliers connexes de l'ISSP

Stratégie de la PSS	Actions requises	Lien avec l'ISSP
1. Suivi normalisé de l'état des stocks de saumon sauvage	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer des unités de conservation Élaborer des critères pour évaluer les UC et déterminer des points de référence pour l'état biologique Surveiller et évaluer l'état des UC 	<p>Pilier : conservation et intendance Thème : surveillance et évaluation de l'habitat</p>
2. Évaluation de l'état de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> Documenter les caractéristiques de l'habitat au sein des UC Choisir des indicateurs et définir des points de référence pour l'évaluation de l'habitat Contrôler et évaluer l'état de l'habitat Établir des liens avec des réseaux de développement d'un système intégré 	<p>Pilier : conservation et intendance Thème : surveillance et évaluation de l'habitat</p>

	de données pour la gestion de bassin hydrologique	
3. Inclusion des valeurs et de la surveillance de l'écosystème	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer des indicateurs pour surveiller l'état des écosystèmes d'eau douce • Intégrer l'information sur le climat et les océans dans les processus annuels de gestion du saumon 	
4. Planification stratégique intégrée	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un processus provisoire pour la gestion des UC prioritaires • Concevoir et mettre en œuvre un processus de planification stratégique pleinement intégrée pour la conservation du saumon 	<p>Pilier : conservation et intendance Thème : planification intégrée et rétablissement</p> <p>Pilier : intégration et collaboration Thème : intégration dans les activités fédérales relatives au saumon</p>
5. Exécution annuelle des programmes	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'état des UC et des populations • Planifier et mener les pêches annuelles • Planifier et mettre en œuvre les activités annuelles de gestion de l'habitat • Planifier et mettre en œuvre les activités annuelles de mise en valeur 	<p>Pilier : conservation et intendance Thème : surveillance et évaluation de l'habitat Thème : planification intégrée et rétablissement</p> <p>Pilier : mise en valeur du saumon Thème : mise en valeur - axée sur la conservation Thème : mise en valeur – axée sur la pêche</p> <p>Pilier : transformation de la pêche Thème : transformation de la pêche – autochtone Thème : transformation de la pêche – commerciale Thème : transformation de la pêche – récréative</p>
6. Examen de rendement annuel	<ul style="list-style-type: none"> • Mener un examen des plans de travail annuels après la saison • Mener des examens réguliers de la réussite de la PSS 	<p>Pilier : intégration et collaboration Thème : intégration dans les activités fédérales relatives au saumon Thème : collaboration grâce à des partenariats améliorés</p>

Stratégie 1 de la PSS : suivi normalisé de l'état des stocks de saumon sauvage

Une grande partie des principaux travaux relevant de la stratégie 1 de la PSS a été réalisée ou se poursuivra grâce aux programmes et aux financements existants. Quatre cent soixante-deux UC ont été définies, ainsi qu'une méthodologie permettant de réviser leur description et leur détermination, lorsque nécessaire. Bien que seulement 9,1 % des UC disposent de points de référence biologiques dans le cadre de la PSS et de résultats d'évaluation de leur état, les évaluations sont en cours. Les stocks de saumon et les UC font également l'objet d'un suivi annuel, et les données de suivi disponibles sont utilisées dans les évaluations de l'état des stocks. L'ISSP soutiendra des actions ciblées supplémentaires prises concernant les stocks de saumon du Pacifique

prioritaires au moyen de mesures de conservation et de rétablissement. Les populations prioritaires de saumon du Pacifique sont protégées et rétablies grâce à des mesures ciblées menées en collaboration avec des partenaires.

Stratégie 2 de la PSS : évaluation de l'état de l'habitat et stratégie 3 de la PSS : inclusion des valeurs et de la surveillance de l'écosystème

Grâce à des travaux scientifiques ciblés supplémentaires et à une meilleure intégration des données dans le cadre de l'ISSP, les travaux menés au titre du pilier conservation et gestion permettront de mieux comprendre les écosystèmes du saumon – rivières, estuaires, voies de migration, facteurs de stress et leurs interactions – afin de prendre des décisions efficaces en matière de planification de l'écosystème et de restauration de l'habitat. Les initiatives relevant des thèmes surveillance et évaluation de l'habitat et planification intégrée et rétablissement dans le cadre du pilier conservation et intendance s'appuieront sur les travaux achevés ou en cours dans le cadre de la stratégie 2 de la PSS, et ce, afin d'éclairer à terme l'intégration des valeurs et de la surveillance de l'écosystème (stratégie 3 de la PSS) dans les processus de planification intégrée de l'écosystème du saumon, ainsi que dans les plans de rétablissement des stocks prioritaires. Ces processus de planification s'appuieront sur diverses informations comme les caractéristiques de l'habitat et l'état de l'écosystème, afin de cibler et de hiérarchiser les mesures de gestion devant être entreprises par le MPO et ses partenaires pour obtenir de meilleurs résultats pour le saumon et ses habitats. L'intégration des informations sur le changement climatique issues du programme sur l'état du saumon dans les processus de planification, par exemple, revêt une importance particulière, car la nécessité de mieux comprendre l'adaptation au changement climatique apparaît comme un facteur clé pour le saumon, aujourd'hui et à l'avenir.

Stratégie 4 de la PSS : planification stratégique intégrée

L'ISSP fera progresser la planification stratégique intégrée pour la conservation du saumon, l'intendance et la collaboration avec des partenaires clés. Les mesures de planification stratégique intégrée reposent sur deux piliers, soit le pilier conservation et intendance qui vise à améliorer la surveillance et l'évaluation de l'habitat, ainsi que la planification et la restauration intégrées des écosystèmes, en collaboration avec les partenaires, et le pilier intégration et collaboration qui vise à améliorer les résultats des activités fédérales relatives au saumon du Pacifique, en s'appuyant sur de priorités plus claires ainsi que sur une collaboration et une coordination améliorées avec les Premières Nations et les organisations autochtones, la province de la Colombie-Britannique et le territoire du Yukon, d'autres partenaires relatifs au saumon et les intervenants. Les travaux menés dans le cadre du pilier intégration et collaboration contribueront également à améliorer l'intégration des activités dans les trois autres piliers de l'ISSP.

La stratégie 4 de la PSS et la nouvelle Direction générale de l'intendance du saumon du MPO partagent également un autre lien essentiel, y compris par l'entremise du Centre d'expertise pour la remise en état de l'habitat du saumon lancé dans le cadre de l'ISSP. Ces deux nouvelles initiatives reconnaissent et reflètent l'importance de rassembler les informations sur l'état des stocks de saumon du Pacifique, l'état de l'habitat et de l'écosystème et les facteurs limitatifs, ainsi que les menaces d'origine humaine et non humaine, afin d'élaborer une planification stratégique véritablement intégrée pour la conservation et le rétablissement des stocks de saumon. La Direction générale de l'intendance du saumon de l'ISSP prévoit également la création d'une unité intégrée de rétablissement des stocks de saumon au sein de la région Pacifique du MPO, qui sera responsable d'élaborer et de lancer des plans intégrés de rétablissement/conservation pour un premier ensemble de stocks prioritaires d'ici 2026.

Le MPO élabore également de nouveaux mécanismes pour promouvoir une collaboration plus efficace et soutenir le travail important des organisations partenaires, ce qui permettra d'améliorer l'efficacité des projets d'intendance, de rétablissement et de restauration de l'habitat du saumon dans toute la région du Pacifique. Le pilier intégration et collaboration de l'ISSP vise à améliorer les résultats des activités fédérales relatives au saumon du Pacifique, en fonction de priorités claires et d'une collaboration et d'une coordination améliorées avec les Premières Nations et les organisations autochtones, ainsi qu'avec les partenaires provinciaux et territoriaux concernés et les intervenants du secteur du saumon.

Stratégie 5 de la PSS : exécution annuelle des programmes

L'ISSP continuera de soutenir et d'étendre la mise en œuvre du programme précédent du MPO sur le saumon du Pacifique. Les travaux relatifs aux actions requises dans le cadre de la stratégie 5 de la PSS se poursuivront alors que ces actions s'harmonisent aux activités principales de trois des piliers de l'ISSP : conservation et intendance, mise en valeur du saumon et transformation de la pêche.

L'évaluation de l'état des UC et des populations ainsi que la planification et la mise en œuvre d'activités annuelles de gestion de l'habitat seront réalisées dans le cadre du pilier conservation et intendance. L'ISSP investira notamment dans la recherche, l'évaluation des stocks, la restauration de l'habitat et l'application des lois, dans le cadre de ce pilier.

La PSS reconnaît également que la mise en valeur peut être un outil de conservation utile pour le maintien du saumon sauvage. Une grande partie du travail réalisé dans le cadre du pilier mise en valeur du saumon est également axée sur la conservation; les initiatives de l'ISSP seront axées sur la production en écloserie comme outil de gestion pour appuyer la conservation et le rétablissement des stocks fragiles de saumon du Pacifique, et appuyer les possibilités de pêche durable. Afin d'atténuer les inquiétudes concernant les répercussions des activités d'écloserie sur le saumon sauvage et la diversité génétique, le MPO mettra en œuvre diverses mesures, notamment un renforcement de la surveillance et de la gouvernance, une augmentation des outils et de l'expertise scientifiques, ainsi qu'un soutien accru en matière de technologie et de politique.

La planification et la mise en œuvre des activités annuelles de mise en valeur seront réalisées dans le cadre du pilier mise en valeur du saumon de l'ISSP. Un nouveau cadre stratégique de mise en valeur du saumon du Pacifique est également en cours d'élaboration. Il harmonisera la mise en valeur du saumon à la réforme des écloseries et à la vision plus large du MPO pour le saumon du Pacifique. Guidés par ce nouveau cadre, de nouveaux investissements permettront de construire des écloseries. Des experts ont d'ailleurs travaillé à la détermination de sites éventuels pour les nouvelles écloseries axées sur la conservation. En outre, l'amélioration et la modernisation des écloseries existantes se poursuivront jusqu'en 2022-2023 et au-delà.

En ce qui concerne le pilier transformation de la pêche, des initiatives comme la fermeture de la pêche commerciale, le renouvellement de la politique d'allocation du saumon et la modernisation des méthodes de gestion de la pêche au saumon autochtone, commerciale et récréative soutiendront l'objectif général de l'ISSP, tout en déterminant comment, où, quand, dans quel but et par qui la pêche au saumon sera pratiquée à l'avenir. Les modifications visent à rendre les pêches plus sélectives, à en améliorer la surveillance et à fournir des outils pour les rendre plus adaptables face à des conditions changeantes. Ces initiatives de gestion joueront un rôle important dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques intégrés pour le saumon axés sur la conservation, tant dans le cadre de l'ISSP que pour les plans élaborés dans le cadre de la PSS.

Collaboration

La PSS souligne que, pour que la mise en œuvre fonctionne, le Ministère ne peut pas et ne doit pas agir seul. Le succès repose sur la collaboration entre tous ceux qui s'intéressent au saumon sauvage du Pacifique. Conformément aux principes de collaboration de la PSS, l'ISSP reconnaît la valeur et l'importance des partenariats avec les peuples autochtones, ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les pêcheurs, les groupes communautaires, les partenaires de gestion, les universitaires, les écologistes et les autres intervenants dans la poursuite de notre objectif commun, à savoir enrayer le déclin historique des populations de saumon du Pacifique. L'ISSP comporte plusieurs sous-initiatives, en particulier dans le cadre du pilier intégration et collaboration qui vise à renforcer la gouvernance externe et les mécanismes consultatifs qui éclaireront la prise de décision et feront progresser les résultats en matière de conservation et de gestion du saumon du Pacifique.



Stratégie 6 de la PSS : examen de rendement annuel

Plusieurs sous-initiatives de l'ISSP sous le thème intégration et collaboration sont étroitement liées à la stratégie 6 de la PSS. À l'avenir, l'ISSP s'engage à renforcer la transparence et la responsabilisation dans la mise en œuvre du programme relatif au saumon du Pacifique et à assurer un suivi significatif des résultats. Le Ministère rendra compte des activités entreprises et établira des mesures de rendement claires. Ces rapports seront alimentés par des activités intégrées de suivi et d'évaluation du programme de l'ISSP, coordonnées par le nouveau secrétariat de l'ISSP au sein du MPO. en outre, ce nouveau groupe dirige l'élaboration d'une stratégie de résultats pour le saumon du Pacifique en réponse aux conclusions de l'[Évaluation des activités du MPO à l'appui de la gestion du saumon du Pacifique](#) de 2021 réalisée par le MPO. L'évaluation appelle à l'élaboration d'une orientation stratégique, d'une vision et de résultats clairs pour le saumon du Pacifique, à l'amélioration de la gouvernance intégrée et à une meilleure coordination du suivi des ressources et des paiements de transfert (c.-à-d. des programmes de subventions et de contributions) en faveur du saumon du Pacifique. Les travaux visant à répondre aux cinq principales recommandations de l'évaluation sont en cours.

Autres initiatives régionales à l'appui du rétablissement des stocks de saumon

Mise au point sur le Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique

Le Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique (FRISCB) a été lancé le 15 mars 2019. Il s'agit d'un programme dont les coûts sont partagés entre les gouvernements fédéral et provincial, et qui soutient la protection et la restauration des stocks de saumon sauvage du Pacifique et d'autres stocks de poissons de la Colombie-Britannique, ainsi que des projets visant à garantir que le secteur du poisson et des fruits de mer de la province est durable à long terme du point de vue environnemental et économique. Au moment du lancement du programme, le financement total s'élevait à

142,85 millions de dollars sur cinq ans, dont 70 % provenaient du gouvernement fédéral et 30 % de la province de la Colombie-Britannique. En raison de l'intérêt soutenu et élevé pour le Fonds, et des premiers résultats des projets financés, il a été prévu, dans le cadre du budget 2021, de doubler le financement fédéral accordé au FRISCB avec un financement supplémentaire de 100 millions de dollars. Le troisième appel de demandes du FRISCB a été clôturé le 15 novembre 2022, et la prochaine série de recommandations de financement est prévue pour le début de l'exercice financier 2023-2024.



Avant chaque appel de demandes, des priorités de financement communes sont établies pour refléter les intérêts du MPO et de la Colombie-Britannique et soutenir les priorités actuelles du gouvernement. Voici certains exemples de projets :

- La **Première Nation des K'ómoks** et ses partenaires remettront en état un site industriel abandonné au cœur de leur territoire traditionnel pour en faire un habitat fonctionnel. L'ancienne scierie industrielle est située au cœur du corridor de migration du saumon pour les bassins hydrographiques de deux grandes rivières, la Puntledge et la Tsolum. La remise en état de ce site améliorera l'accès aux pêches du saumon à des fins alimentaires, sociales et rituelles, offrira plus de possibilités de pêche récréative et appuiera le rétablissement des populations d'épaulards résidents du sud.
- **Canards Illimités Canada** travaillera avec des partenaires à la mise en œuvre de trois projets à grande échelle pour la remise en état de l'habitat clé des marais littoraux de l'estuaire du Fraser ainsi que l'accès à cet habitat essentiel au profit des populations de saumon quinnat, de saumon coho, de saumons arc-en-ciel et de saumons rouges inscrites par le COSEPAC, ainsi que d'autres populations de saumons juvéniles, d'esturgeons blancs et d'autres stocks de poissons sauvages de la Colombie-Britannique. Ces efforts visent à inverser les tendances des effets anthropiques sur l'estuaire du Fraser, qui, combinés aux futurs effets de l'élévation du niveau de la mer prévu, nuisent gravement à la résilience écologique et à la survie du saumon sauvage de la Colombie-Britannique.
- La **Gitanyow Fisheries Authority** entreprendra des projets d'amélioration et de restauration de l'habitat à petite échelle afin de maximiser le succès des reproducteurs au cours des cinq prochaines années et de cibler les facteurs limitatifs la production de saumon rouge de la rivière Kitwanga. Le projet vise à

trouver et à concevoir des solutions pour arrêter et inverser le déclin du saumon rouge de la rivière Kitwanga et à aider à la reconstitution des stocks.

- La **Fondation du saumon du Pacifique** travaillera avec ses partenaires à la création d'un plan de lutte contre le changement climatique pour le saumon de la Colombie-Britannique grâce à trois parties initiales du projet : l'élaboration de meilleures références génétiques visant à comprendre les différences génétiques à une échelle inférieure à celle des UC; l'élaboration d'un « guide » visant à orienter les stratégies et les priorités de rétablissement du paysage pour le saumon après des incendies importants; l'évaluation des obstacles à la migration dans le fleuve Fraser.

Dans le cadre du programme élargi, le FRISCB continuera à donner la priorité aux projets de recherche et de restauration, ainsi qu'à d'autres activités bénéfiques pour le saumon, comme l'éradication des espèces aquatiques envahissantes et les méthodes de pêche durable qui réduisent les répercussions sur les stocks non ciblés. Des partenariats solides, l'intégration des connaissances autochtones et l'élaboration de stratégies nouvelles et innovantes en réponse au changement climatique et à l'évolution des facteurs environnementaux resteront des éléments clés de la réussite des projets du FRISCB.

Éboulement de Big Bar

Le 23 juin 2019, un important glissement de terrain s'est produit dans un canyon isolé et accidenté situé le long du fleuve Fraser, près de Big Bar, au nord de Lillooet, en Colombie-Britannique, sur le territoire traditionnel de la Nation Secwepemc. D'énormes blocs de rocher et des quantités de débris substantielles se sont détachés d'une falaise de 125 mètres de haut et se sont écrasés dans le fleuve, créant une chute d'eau haute de cinq mètres. Une analyse plus approfondie a confirmé qu'environ 110 000 mètres cubes (m³) de débris sont tombés dans le fleuve. Cette obstruction a empêché les saumons du fleuve Fraser de se déplacer au-delà de l'éboulement pour atteindre leurs frayères, ce qui a eu un effet sur le cycle de reproduction de plusieurs populations de saumon importantes du haut Fraser.

La collaboration avec les partenaires des Premières Nations et la province fait partie intégrante de la [réponse du MPO](#) au glissement de terrain de Big Bar. En 2021, des niveaux d'eau plus normaux et des améliorations apportées à la passe migratoire « naturelle » ont permis à plus de 1,9 million de poissons de migrer sans aide au-delà du site de l'éboulement. Toutefois, un problème subsiste, qui empêchera le passage dans 10 à 25 % des cas.



A Photo aérienne de l'éboulement de Big Bar prise le 10 juillet 2019. Gracieuseté de : la province de la Colombie-Britannique

Entre février et mars 2021, de multiples chutes de pierres et des conditions météorologiques extrêmes ont nui à la sécurité de l'équipe sur le terrain et ont forcé l'arrêt des travaux sur la passe migratoire permanente. En outre, l'installation d'une passe migratoire permanente, telle qu'elle avait été conçue à l'origine, a été jugée impossible avant mai 2022 en raison de problèmes de stabilité des pentes et des défis posés par les conditions météorologiques extrêmes. Dans l'immédiat, et tout au long de l'été 2022, il est prévu de poursuivre la meilleure solution disponible, qui consiste à transporter les poissons de l'aval de l'éboulement à un endroit plus proche de leurs zones de frai situées au-delà du glissement de terrain. Nous tirerons les leçons de l'expérience acquise jusqu'à présent afin de garantir un taux de survie plus élevé pour les saumons. Bien que cette solution ne soit pas idéale, elle représente le moyen le plus efficace de préserver la diversité génétique de ces populations de saumon à court terme. L'amélioration de la conservation en situation d'urgence des stocks de saumon du haut Fraser en péril et un programme de surveillance complet font partie intégrante des efforts d'intervention.

Des travaux sont en cours sur la première phase d'un processus de prise de décision structurée visant à déterminer une solution à long terme pour restaurer le passage des poissons pour les stocks arrivant tôt à Big Bar. Le MPO, en partenariat avec les Premières Nations et la province de la Colombie-Britannique, continue de collaborer en tant qu'équipe intégrée.

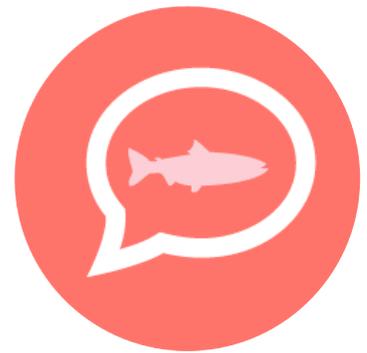
Conclusion

Le MPO poursuit son engagement en faveur de la conservation et du rétablissement des populations de saumon sauvage, en collaboration avec ses principaux partenaires. Le travail qu'il a entrepris pour mettre en œuvre la PSS lui permet d'être en bonne position pour satisfaire aux exigences de la *Loi sur les pêches* renouvelée et de jeter des bases solides pour l'ISSP à l'avenir. Ces efforts, ainsi que ceux de tant d'autres personnes en Colombie-Britannique et au Yukon, constituent une étape importante vers la réalisation de l'objectif continu de rétablissement et de maintien des populations de saumon diversifiées au profit des populations et des écosystèmes du Canada, et ce à perpétuité. Parallèlement, les problèmes actuels liés à l'environnement et au changement climatique, ainsi que des défis imprévus, comme l'éboulement de Big Bar et la pandémie de COVID-19, contribuent à façonner le contexte général des efforts de restauration et de conservation du saumon. Ces défis et d'autres encore nécessiteront un apprentissage, une réflexion et une adaptation constants dans le cadre de nos efforts de conservation et de rétablissement des populations de saumon du Pacifique pour les générations futures.

Parlons saumon du Pacifique

Donnez votre avis sur les stratégies et les programmes du MPO relatifs au saumon du Pacifique à l'adresse suivante :

<https://parlonssaumondupacifique.ca/>.



Annexe A : Ressources et sigles et acronymes du Plan de mise en œuvre de la *Politique concernant le saumon sauvage*

Ressources législatives et stratégiques

Les océans du Canada maintenant : [Les océans du Canada maintenant – 2020 \(dfo-mpo.gc.ca\)](https://www.dfo-mpo.gc.ca/occeans/publications/soto-rceo/2021/index-fra.html)

Secrétariat canadien des avis scientifiques : [Secrétariat canadien des avis scientifiques \(SCAS\) \(dfo-mpo.gc.ca\)](https://www.dfo-mpo.gc.ca/scas/)

Cowichan Watershed Health and Chinook Initiative : [Action Plan for Rebuilding Cowichan Chinook](https://www.dfo-mpo.gc.ca/occeans/publications/soto-rceo/2021/index-fra.html)

Portail de données ouvertes du gouvernement du Canada : [Données ouvertes | Gouvernement ouvert, Gouvernement du Canada](https://www.dfo-mpo.gc.ca/occeans/publications/soto-rceo/2021/index-fra.html)

Loi sur les pêches modernisée : [Une Loi sur les pêches modernisée pour le Canada \(dfo-mpo.gc.ca\)](https://www.dfo-mpo.gc.ca/occeans/publications/soto-rceo/2021/index-fra.html)

North Pacific Anadromous Fish Commission : [International Year of the Salmon](https://www.dfo-mpo.gc.ca/occeans/publications/soto-rceo/2021/index-fra.html)

NuSEDS – Base de données d'échappement du saumon : NuSEDS – Base de données d'échappement du saumon – Portail du gouvernement ouvert (canada.ca)

Région du Pacifique, plans de gestion intégrée des pêches : [Plans de gestion intégrée des pêches](https://www.dfo-mpo.gc.ca/occeans/publications/soto-rceo/2021/index-fra.html)

Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique : [Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique \(dfo-mpo.gc.ca\)](https://www.dfo-mpo.gc.ca/occeans/publications/soto-rceo/2021/index-fra.html)

Règlement modifiant le Règlement de pêche (dispositions générales) : [La Gazette du Canada, Partie 2, volume 156, numéro 8 : Règlement modifiant le Règlement de pêche \(dispositions générales\)](https://www.dfo-mpo.gc.ca/occeans/publications/soto-rceo/2021/index-fra.html)

Salish Sea Marine Survival Project – Research Findings : [Research Findings - Salish Sea Marine Survival Project](https://www.dfo-mpo.gc.ca/occeans/publications/soto-rceo/2021/index-fra.html)

Salmonid Enhancement Program Production Planning: A Framework : [SEP production planning: a framework / Salmonid Enhancement Program. – Catalogue – Canada.ca](https://www.dfo-mpo.gc.ca/occeans/publications/soto-rceo/2021/index-fra.html)

Loi sur les espèces en péril : [Loi sur les espèces en péril \(justice.gc.ca\)](https://www.dfo-mpo.gc.ca/occeans/publications/soto-rceo/2021/index-fra.html)

État de l'océan Pacifique : <https://www.dfo-mpo.gc.ca/occeans/publications/soto-rceo/2021/index-fra.html>

Politique du Canada pour la conservation du saumon sauvage : [Politique concernant le saumon sauvage plan de mise en œuvre pour 2018 au 2022 | Région du Pacifique | Pêches et Océans Canada \(dfo-mpo.gc.ca\)](https://www.dfo-mpo.gc.ca/occeans/publications/soto-rceo/2021/index-fra.html)

Politique concernant le saumon sauvage plan de mise en œuvre pour 2018 au 2022 : [La politique du Canada pour la conservation du saumon sauvage du Pacifique | Région du Pacifique | Pêches et Océans Canada \(dfo-mpo.gc.ca\)](https://www.dfo-mpo.gc.ca/occeans/publications/soto-rceo/2021/index-fra.html)

Principaux progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique concernant le saumon sauvage, 2005 au 2017 : [Principaux progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique concernant le saumon sauvage, 2005-2017 | Région du Pacifique | Pêches et Océans Canada \(dfo-mpo.gc.ca\)](https://www.dfo-mpo.gc.ca/occeans/publications/soto-rceo/2021/index-fra.html)

Plan de mise en œuvre de la Politique concernant le saumon sauvage rapports annuels : [Plan de mise en œuvre de la Politique concernant le saumon sauvage rapport annuel | Région du Pacifique | Pêches et Océans Canada \(dfo-mpo.gc.ca\)](#)

Plan de travail du Cadre pour la pêche durable : [Plan de travail du Cadre pour la pêche durable \(dfo-mpo.gc.ca\)](#)

Sélection de publications scientifiques

Atlas, W.I., Selbie, D.T., Holt, C.A., Cox-Rogers, S., Carr-Harris, C., Pitman, K.J. et Moore, J.W. (2020) [Landscape and biophysical controls of lake productivity to inform evaluation of sockeye salmon \(*Oncorhynchus nerka*\) populations in data-limited regions](#). *Limnology and Oceanography*, 65 : pp. 2205-2219.

Bahri, T., Vasconcellos, M., Welch, D.J., Johnson, J., Perry, R.I., Ma, X. & Sharma, R., éd. (2021) [Adaptive management of fisheries in response to climate change](#). *FAO Fisheries and Aquaculture Technical Paper* n° 667. Rome, FAO.

MPO. (2021) [Lignes directrices scientifiques à l'appui de l'élaboration des plans de rétablissement des stocks de poissons canadiens](#). *Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2021/006*.

MPO. (2018) [Nouvelle évaluation de 2017 de l'état biologique intégré du saumon rouge du fleuve Fraser \(*Oncorhynchus Nerka*\) selon la Politique concernant le saumon sauvage](#). *Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2018/017*.

MPO. (2016) [État biologique intégré du saumon quinnat \(*Oncorhynchus tshawytscha*\) du sud de la Colombie-Britannique en vertu de la politique concernant le saumon sauvage](#). *Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2016/042*.

MPO. (2015) [Politique concernant le saumon sauvage – évaluations de l'état biologique pour les unités de conservation du saumon coho du Fraser intérieur \(*Oncorhynchus kisutch*\)](#). *Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2015/022*.

Grant, S.C.H., MacDonald, B.L., Winston, M.L. (2019) [State of Canadian Pacific Salmon: Responses to Changing Climate and Habitats](#). *Canadian Technical Report of Fisheries and Aquatic Sciences 3332*.

Irvine, J.R., Chapman, K., Park, J. (2019) Technical Report 13, [Report of the Proceedings for the IYS Workshop: International Year of the Salmon Workshop on Salmon Status and Trends](#). *North Pacific Anadromous Fish Commission*.

MacDonald, B.L., Grant, S.C.H., Wilson, N., Patterson, D.A., Robinson, K.A., Boldt, J.L., King, J. Anderson, E., Decker, S., Leaf, B., Pon, L., Xu, Y., Davis, B. et Selbie, D.T. (2020) [State of the Salmon: Informing the survival of Fraser Sockeye returning in 2020 through life cycle observations](#). *Canadian Technical Report of Fisheries and Aquatic Science 3398: v + 76 p*.

Peacock, S., Hertz, E., Holt, C.A., Connors, B., Freshwater, C. et Connors, K. (2018) [Evaluating the consequences of common assumptions in run reconstructions on Pacific-salmon biological status assessments](#). Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences. Volume 77, numéro 12.

Pearsall, I., Schmidt, M., Kemp, I., Riddell, B. (2021) [Factors Limiting Survival of Juvenile Chinook Salmon, Coho Salmon and Steelhead in the Salish Sea: Synthesis of Findings of the Salish Sea Marine Survival Project](#). Pacific Salmon Foundation.

Withler, R.E., Bradford, M.J., Willis, D.M. et Holt, C. (2018) [Genetically Based Targets for Enhanced Contributions to Canadian Pacific Chinook Salmon Populations](#). *Secr. can. de consult. sci. du MPO, doc. de rech.* 2018/019. xii + 88 p.

Wade, J., Hamilton, S., Baxter, B., Brown, G., Grant, S.C.H., Holt, C., Thiess, M. et Withler, R. (2019) [Cadre pour l'examen et l'approbation de modifications d'unités de conservation visées par la Politique concernant le saumon sauvage](#). *Secr. can. de consult. sci. du MPO, Doc. de rech.* 2019/015. v, 33 pages.

Principaux sigles et acronymes

- **COIV** : Côte ouest de l'île de Vancouver
- **COSEPAC** : Comité sur la situation des espèces en péril au Canada
- **EPR** : Évaluation du potentiel de rétablissement
- **FRISCB** : Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique
- **FSP** : Fondation du saumon du Pacifique
- **ISSP** : Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique
- **ISSS** : Initiative stratégique visant la santé du saumon
- **LEP** : *Loi sur les espèces en péril*
- **MERS** : Méthode d'évaluation des risques pour le saumon
- **MPO** : Pêches et Océans Canada
- **NuSEDS** : Nouveau système de base de données sur les échappées du saumon (New Salmon Escapement Database System)
- **PGIP** : Plan de gestion intégrée des pêches
- **PMVS** : Programme de mise en valeur des salmonidés
- **PPPH** : Programme de protection du poisson et de son habitat
- **PRL** : Point de référence limite
- **PSS** : *Politique concernant le saumon sauvage*
- **SCAS** : Secrétariat canadien des avis scientifiques
- **UC** : Unité de conservation
- **UD** : Unité désignable
- **ZGS** : Zone de gestion des stocks
- **ZPM** : Zones de protection marine

Annexe B : État d'avancement des activités du Plan de mise en œuvre de la PSS

Il s'agit d'un document d'accompagnement détaillé qui décrit l'état d'avancement d'une activité particulière et les principaux travaux réalisés à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre (2018-2022).

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
1	<p>Stratégie 1 : suivi normalisé de l'état des stocks de saumon sauvage</p> <p>Action requise 1.1 : déterminer des UC</p>	Maintenir une base de données des descriptions des UC faisant autorité et indiquant les paramètres biologiques et géographiques, et la rendre accessible au public sur le portail des données ouvertes du gouvernement du Canada	Sciences	31 mars 2019	Terminée	<p>Toutes les descriptions des unités de conservation (UC) actuelles sont affichées sur le portail de données ouvertes du gouvernement. Si de nouvelles UC sont décrites, la base de données sera mise à jour au fur et à mesure que l'information sera disponible.</p> <p>Lien : Portail du gouvernement ouvert (canada.ca)</p>
2	<p>Stratégie 1 : suivi normalisé de l'état des stocks de saumon sauvage</p> <p>Action requise 1.1 : déterminer des UC</p>	Élaborer un cadre d'examen et d'approbation des modifications apportées aux descriptions des UC	Sciences	31 mars 2020	Terminée	<p>Le Secrétariat canadien des avis scientifiques (SCAS) a procédé à un examen complet du cadre d'examen et d'approbation des modifications des UC. Le document publié peut être consulté en ligne.</p> <p>Lien : Document de recherche 2019/015 (dfo-mpo.gc.ca)</p>
3	<p>Stratégie 1 : suivi normalisé de l'état des stocks de saumon sauvage</p> <p>Action requise 1.2 : élaborer des critères pour évaluer les UC et déterminer des points de référence pour l'état biologique</p>	Modifier les paramètres existants ou en élaborer de nouveaux afin de traiter les UC qui ne peuvent pas être évaluées avec les outils actuels d'évaluation de l'état et sous réserve des modifications au processus d'examen du SCAS	Sciences	Continue, selon les besoins	Continue	<p>Les recherches visant à actualiser le modèle afin d'obtenir des indicateurs de l'état à partir de modèles d'habitat pour le saumon quinnat ont été achevées en 2021-2022. Les résultats de ces travaux seront utilisés dans le cadre d'un processus régional d'examen par les pairs du SCAS sur les points de référence limite pour le saumon du Pacifique. Il est prévu que les mises à jour du modèle soient publiées dans un rapport technique distinct (si elles ne sont pas incluses dans le document de recherche du SCAS sur les points de référence limite).</p> <p>Lien : Évaluation des points de référence biologiques pour les unités de conservation du saumon du Pacifique pour lesquelles les données sont limitées, mettant l'accent sur le saumon kéta du sud de la Colombie-Britannique</p> <p>Lien : Landscape and biophysical controls of lake productivity to inform evaluation of sockeye salmon (<i>Oncorhynchus nerka</i>) populations in data-limited regions (en anglais seulement)</p>

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
4	<p>Stratégie 1 : suivi normalisé de l'état des stocks de saumon sauvage</p> <p>Action requise 1.2 : élaborer des critères pour évaluer les UC et déterminer des points de référence pour l'état biologique</p>	Documenter de nouvelles méthodes pour évaluer l'état des UC ou des groupes d'UC et mener un examen par les pairs par l'intermédiaire du SCAS	Sciences	Continue, selon les besoins	Continue	<p>Trois projets de développement de nouvelles méthodes sont en cours : (1) un examen des données et l'élaboration de points de référence pour le saumon rouge des rivières Nass et Skeena afin d'atteindre les objectifs de la PSS et du Traité sur le saumon du Pacifique (TSP); (2) le lancement d'un projet visant à établir des points de référence biologiques pour le saumon rouge de l'inlet Rivers afin d'orienter les allocations liées aux traités avec les Premières Nations, et d'atteindre les objectifs de la PSS; (3) une recherche visant à rétablir l'abondance des saumons du Yukon d'origine canadienne à l'échelle de l'UC et à établir des points de référence provisoires (PSS), et un objectif global d'échappée pour atteindre les objectifs du TSP. en outre, le programme sur l'état du saumon a mis au point un explorateur de l'état des saumons du Pacifique qui permet de connaître l'état des UC à l'échelle de la région.</p> <p>Lien : Nouvelle évaluation de 2017 de l'état biologique intégré du saumon rouge du fleuve Fraser (Oncorhynchus Nerka) selon la Politique concernant le saumon sauvage. Secr. can. de consult. sci. Avis sci. 2018/017.</p>
5	<p>Stratégie 1 : suivi normalisé de l'état des stocks de saumon sauvage</p> <p>Action requise 1.2 : élaborer des critères pour évaluer les UC et déterminer des points de référence pour l'état biologique</p>	Élaborer une stratégie pour améliorer la documentation sur les normes de données, les méthodes et la production de rapports sur les programmes de surveillance	Sciences	31 mars 2022	Terminée	<p>Une stratégie de données sur les saumons du Pacifique et un plan de travail ont été préparés en 2021. Les investissements réalisés dans le cadre de l'ISSP ont permis de commencer d'autres travaux pour adapter et mettre en œuvre ce plan.</p>

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
6	<p>Stratégie 1 : suivi normalisé de l'état des stocks de saumon sauvage</p> <p>Action requise 1.3 : surveiller et évaluer l'état des UC</p>	Appliquer et peaufiner une approche pour définir et établir l'ordre de priorité des UC ou des groupes d'UC pour les évaluations de l'état biologique	Sciences et Gestion des pêches	31 mars 2020	Non terminée	<p>Des ZGS ont été définies pour la mise en œuvre des dispositions relatives aux stocks de poissons de la <i>Loi sur les pêches</i> renouvelée, afin de permettre une approche coordonnée de la mise en œuvre du programme, de réduire les doublons et de gérer la charge de travail. Les 69 ZGS serviront à regrouper les UC à des fins de planification, y compris la hiérarchisation des UC pour les évaluations de l'état biologique. On comprend maintenant mieux le travail requis pour effectuer les évaluations de l'état biologique.</p> <p>L'élaboration, l'examen et l'acceptation d'un outil fondé sur les risques s'appliquant aux ZGS, dans le but d'établir l'ordre de priorité des évaluations de l'état à cette fin, se sont révélés difficiles, car cette activité nécessite parfois une coordination importante et continue entre des secteurs. L'une des questions en suspens est de déterminer dans quelle mesure l'application d'un outil de définition de la priorité est un processus collaboratif mobilisant les intervenants, et le type de forum approprié pour le réaliser. Les précédents travaux visant à établir un ordre de priorité fondé sur les risques pour les zones de gestion (ZG) peuvent être utiles pour guider le travail d'établissement des priorités, et les outils existants pourraient également être améliorés pour les évaluations de l'état biologique. Les évaluations de l'état peuvent nécessiter une approche à plusieurs niveaux fondée sur l'utilisation prévue de l'évaluation, afin que le travail d'établissement des priorités réalisé avec les ressources disponibles soit rentable. Il doit être possible, dans une période relativement courte, d'utiliser des critères et des outils de risque pour les ZGS en faisant appel au Comité de coordination de l'évaluation du saumon pour qu'il réalise un examen interne initial. La mobilisation étendue des Premières Nations et des intervenants nécessitera un atelier portant sur l'approche.</p>
7	<p>Stratégie 1 : suivi normalisé de l'état des stocks de saumon sauvage</p> <p>Action requise 1.3 : surveiller et évaluer l'état des UC</p>	Poursuivre la surveillance des UC, de manière prioritaire, à l'aide de méthodes de surveillance intensive et étendue fondées sur des indicateurs	Sciences	Continue	Continue	Les UC et les stocks de saumon sont surveillés chaque année. Les plans de surveillance varient selon le secteur et l'année, en fonction de la composition du stock et des niveaux de rendement attendus. L'ampleur et la profondeur de ces programmes ont été améliorées grâce à la mise en œuvre du nouveau TSP et des ressources connexes en 2020. Des outils visant à organiser et à surveiller ces programmes quant aux ressources et aux produits livrables sont en cours d'élaboration dans le cadre de l'activité 5.
8	<p>Stratégie 1 : suivi normalisé de l'état des stocks de saumon sauvage</p>	Mettre à jour la base de données sur l'abondance des reproducteurs liée aux UC dans le NuSEDS et la publier sur le portail des données ouvertes	Sciences	Continue	Continue	<p>Les données sont reçues et entrées dans NuSEDS tout au long de l'année. Les données du NuSEDS affichées sur le portail des données ouvertes sont actualisées chaque année et l'ont été en novembre 2021.</p> <p>Lien : NuSEDS – nouveau système de base de données sur les échappées du saumon – Portail du gouvernement ouvert (canada.ca)</p>

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
	Action requise 1.3 : surveiller et évaluer l'état des UC					
9	Stratégie 1 : suivi normalisé de l'état des stocks de saumon sauvage Action requise 1.3 : surveiller et évaluer l'état des UC	Intégrer la recherche sur l'abondance, la santé et l'état du saumon rouge du fleuve Fraser pendant sa migration dans le milieu marin à partir de l'embouchure du fleuve Fraser par le détroit de Johnstone	Sciences	31 mars 2022	Non terminée	Le document final, examiné par des pairs, associé à cette activité est actuellement à l'état de projet et devrait être prêt au cours de l'exercice 2022-2023.
10	Stratégie 1 : suivi normalisé de l'état des stocks de saumon sauvage Action requise 1.3 : surveiller et évaluer l'état des UC	Collaborer avec la FSP pour améliorer le transfert de données, leur disponibilité et leur fourniture	Sciences	Continue	Continue	Un groupe de travail MPO-FSP a été mis sur pied pour soutenir l'outil Pacific Salmon Explorer, et des discussions sont en cours concernant la disponibilité et la fourniture de données afin d'atteindre les objectifs de la FSP. Cette activité porte également sur la stratégie de la gestion des données sur les saumons du Pacifique du MPO, en cours d'élaboration, et devrait améliorer les produits de données du MPO sur les saumons et leur accessibilité. En outre, les investissements réalisés dans le cadre de l'ISSP dans la gouvernance et la gestion des données amélioreront notre capacité à échanger les données.
11	Stratégie 2 : évaluation de l'état des habitats Action requise 2.1 : documenter les caractéristiques de l'habitat	Travailler avec la FSP afin de documenter les caractéristiques de l'habitat du saumon	Sciences	31 mars 2021	Non terminée	Les besoins importants des espèces en matière d'habitat sont documentés dans diverses sources, dont certaines ne sont pas publiées. Dans le cadre de l'ISSP, les informations contenues dans ces différentes sources seront rassemblées en une seule. Ces travaux devraient être achevés d'ici la fin de l'année 2023.

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
12	Stratégie 2 : évaluation de l'état des habitats Action requise 2.1 : documenter les caractéristiques de l'habitat	Utiliser les renseignements provenant de l'activité 11 concernant les indicateurs d'état de l'habitat d'eau douce afin d'éclairer les éléments d'un cadre d'évaluation des risques pour expliquer l'état et les tendances d'une UC ou de groupes d'UC (p. ex., le saumon quinnat de la COIV)	Sciences	31 mars 2021	Non terminée	Achèvement prévu en 2023 cette activité est menée sur plusieurs fronts : La FSP examine les indicateurs de l'état de l'habitat; la province de la Colombie-Britannique collabore avec le MPO pour mesurer et stocker les données relatives aux indicateurs de l'état de l'habitat; et la MERS sera officialisée pour définir les facteurs limitatifs et les indicateurs de l'état de l'habitat connexes qui constituent des menaces pour le saumon.
13	Stratégie 2 : évaluation de l'état des habitats Action requise 2.1 : documenter les caractéristiques de l'habitat	Utiliser les résultats de l'activité 12 pour recenser les mesures éventuelles pouvant traiter les principales menaces et les facteurs limitatifs dans un plan de rétablissement de gestion intégrée pour les UC visées	Gestion des pêches et Sciences	31 mars 2022	Terminée	L'utilisation des méthodes d'évaluation des risques pour évaluer les facteurs limitatifs et recommander des stratégies de gestion est étendue à d'autres populations et bassins hydrographiques, y compris l'élaboration d'un processus d'évaluation des risques pour l'habitat marin. Les investissements réalisés dans le cadre de l'ISSP augmenteront la capacité de ces efforts.
14	Stratégie 2 : évaluation de l'état des habitats Action requise 2.2 : choisir des indicateurs et définir des points de référence pour l'évaluation de l'habitat	Assembler des données, effectuer des analyses et publier un ou plusieurs rapports afin de déterminer un ensemble de base d'indicateurs environnementaux	Sciences	Continue	Continue	Le rapport sur l'état du saumon de 2019 résume les conditions environnementales du saumon au cours de la dernière décennie et souligne que le changement climatique est un facteur clé de la détérioration des tendances du saumon. Lien : State of the Salmon Report (en anglais seulement) Les rapports annuels sur l'état de l'océan Pacifique portent sur les conditions environnementales de l'océan. Lien : État de l'océan Pacifique Les prévisions environnementales annuelles pour le saumon sont produites et publiées dans les PGIP du saumon du nord et du sud, qui intègrent les conditions dulcicoles et marines jusqu'à l'année de retour. Le programme sur l'état du saumon présente également ces prévisions environnementales lors de réunions avec les intervenants et les Premières Nations, ainsi que lors de différents ateliers scientifiques.

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
						<p>Lien : Plans de gestion intégrée des pêches de la région du Pacifique</p> <p>Les rapports nationaux sur l'état des océans comprennent des contributions de participants du Pacifique et des informations propres au saumon.</p> <p>Lien : État des océans à l'échelle nationale</p> <p>Le changement climatique et l'adaptation au changement climatique apparaissent dans tous ces travaux comme un facteur clé pour le saumon, aujourd'hui et à l'avenir. Des efforts urgents sont nécessaires et demeurent insuffisants à l'interne.</p>
15	<p>Stratégie 2 : évaluation de l'état des habitats</p> <p>Autres travaux stratégiques</p>	Appliquer les objectifs de la PSS à tous les travaux actuels et futurs de la Direction générale de la gestion des écosystèmes qui pourraient avoir une incidence sur l'habitat du saumon sauvage du Pacifique	Gestion des écosystèmes	Continue	Continue	<p>Le PPPH poursuit son travail de détermination, de collecte et d'analyse des données sur le poisson et son habitat; il élabore des outils pour cartographier et rendre compte de l'état des poissons et de leur habitat; il élabore un cadre pour l'évaluation des effets cumulatifs dans le contexte des examens réglementaires; il fournit des conseils techniques et une expertise pour soutenir les processus de planification relatifs à l'habitat et aux bassins hydrographiques; il crée des politiques et des cadres pour soutenir l'élaboration de projets de restauration et de compensation efficaces ainsi que l'établissement de zones d'importance écologique. Des activités réglementaires visant à protéger et à conserver les poissons et leur habitat sont également en cours, notamment l'examen des activités de développement susceptibles de toucher les poissons et leur habitat, le suivi des événements et les activités de contrôle de la conformité pour s'assurer que les travaux, les entreprises ou les activités sont réalisés conformément à la <i>Loi sur les pêches</i>, à la <i>Loi sur les espèces en péril</i>, à la <i>Loi sur l'évaluation d'impact</i> et au <i>Règlement sur les espèces aquatiques envahissantes</i>.</p> <p>Conformément aux stratégies 2 et 3 de la PSS, qui consistent à définir un ensemble d'indicateurs environnementaux de base associés aux écosystèmes, le PPPH a commencé à travailler avec le groupe de recherche scientifique sur l'eau douce du MPO afin de définir des indicateurs et des mesures fondés sur la science qui peuvent être utilisés pour évaluer l'état (p. ex., la santé ou l'état) de l'habitat pour des UC précis dans la région du Pacifique.</p>
16	<p>Stratégie 3 : inclusion des valeurs et de la surveillance de l'écosystème</p> <p>Action requise 3.1 : déterminer des indicateurs</p>	Publier le rapport sur la méthode d'évaluation des risques pour le saumon (MERS) pour évaluer le risque d'événements ou de régimes de perturbation dans les écosystèmes d'eau douce et	Sciences	31 mars 2019	Non terminée	La rédaction des documents sur la méthode d'évaluation des risques pour le saumon (MERS) est terminée. Les documents comprennent une vue d'ensemble de la méthodologie et un guide/une recette pour la mise en œuvre de l'atelier. Les versions définitives des documents devraient être disponibles au printemps 2023.

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
	pour surveiller l'état des écosystèmes d'eau douce	marins afin de contrôler l'état et les tendances des UC				
17	<p>Stratégie 3 : inclusion des valeurs et de la surveillance de l'écosystème</p> <p>Action requise 3.2 : intégrer l'information sur le climat et les océans dans les processus annuels de gestion du saumon</p>	Publier des rapports sur les résultats des premières applications de la MERS d'après un ou plusieurs ateliers (p. ex., saumon quinnat de la rivière Cowichan, saumon rouge de la baie Barkley)	Sciences	31 mars 2020	Terminée	<p>Les rapports des ateliers sur la MERS portant sur 18 bassins hydrographiques de la COIV sont publiés et accessibles sur le site Web des tables rondes de West Coast Aquatic.</p> <p>Lien : Tables rondes de West Coast Aquatic</p>
18	<p>Stratégie 3 : inclusion des valeurs et de la surveillance de l'écosystème</p> <p>Action requise 3.1 : déterminer des indicateurs pour surveiller l'état des écosystèmes d'eau douce</p>	Utiliser les résultats de l'activité 17 pour recenser les mesures éventuelles permettant de traiter les principales menaces et les facteurs limitatifs dans les plans de rétablissement pour les UC visées (p. ex., le saumon quinnat de la COIV)	Gestion des pêches Sciences	31 mars 2021	Terminée	<p>Un plan sommaire de rétablissement du saumon quinnat de la rivière Cowichan a été élaboré et est accessible en ligne.</p> <p>Des projets ont été mis en œuvre et continuent de s'attaquer aux principaux facteurs limitatifs (manque d'eau pendant les périodes clés, manque d'habitat de croissance dans le cours inférieur de la rivière et forte charge sédimentaire entraînée par la falaise Stoltz). Ces projets comprennent notamment des travaux de restauration de la falaise Stoltz visant à réduire la charge sédimentaire dans la rivière, la création d'une nouvelle aire de croissance importante dans le cours inférieur de la rivière dans le cadre du projet de rétablissement des digues de la rivière Cowichan et des discussions autour d'un processus de planification de l'utilisation de l'eau visant à améliorer la gestion de l'eau et à augmenter le stockage dans le lac en augmentant la hauteur du déversoir existant. Les résultats des remontées du saumon quinnat de la rivière Cowichan montrent un certain succès : le nombre de saumons qui atteignent les frayères a dépassé la cible de 6 500 reproducteurs naturels au cours de chacune des cinq dernières années, alors que les remontées étaient bien inférieures à 1 000 en 2009.</p> <p>Lien : Action Plan for Rebuilding Cowichan Chinook (en anglais seulement)</p>

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
19	<p>Stratégie 3 : inclusion des valeurs et de la surveillance de l'écosystème</p> <p>Action requise 3.1 : déterminer des indicateurs pour surveiller l'état des écosystèmes d'eau douce</p>	Poursuivre le programme sur l'état du saumon afin d'évaluer l'état et les tendances du saumon et des conditions environnementales connexes dans les écosystèmes marins et d'eau douce	Sciences	Continue	Continue	<p>Le programme sur l'état du saumon a publié un rapport et un livre électronique sur l'état, les tendances et les conditions environnementales du saumon. Le changement climatique est apparu comme le principal facteur contribuant aux tendances actuelles du saumon, et ces pressions ne feront que s'accroître à l'avenir. Ce rapport comprend plusieurs contributions annuelles sur les tendances du saumon : les indicateurs sur le saumon rouge du Programme du saumon dans les écosystèmes régionaux des Sciences, l'état du saumon en Colombie-Britannique et au Yukon, et la distribution et les tendances du saumon dans les écosystèmes marins fournis par un certain nombre de programmes de recherche. Le personnel du programme a également entrepris des recherches et publié des documents de base.</p> <p>Lien : State of the Salmon Report (en anglais seulement)</p> <p>Lien : Livre électronique : Le rapport sur l'état du saumon du Pacifique au Canada</p> <p>Les tendances annuelles concernant le saumon canadien et l'écosystème sont présentées lors des réunions de la Commission des poissons anadromes du Pacifique Nord (CPAPN) et publiées dans des rapports annuels.</p> <p>Lien : North Pacific Anadromous Fish Commission Annual Reports (en anglais seulement)</p> <p>Le personnel du MPO a contribué à un rapport de situation sur l'Année internationale du saumon publié dans les pays membres de la CPAPN.</p> <p>Lien : International Year of the Salmon Report 2019 (en anglais seulement)</p> <p>L'explorateur de l'état des saumons du Pacifique (l'explorateur) est un outil interactif de visualisation des données conçu par le programme sur l'état du saumon pour évaluer rapidement et annuellement l'état des UC de saumon. Ce travail comprend une interface géographique qui sera utilisée pour suivre l'état des saumons chaque année, rechercher des tendances et recenser les menaces et les vulnérabilités relatives au changement climatique. Elle permettra de suivre le succès des mesures prises en matière d'écloserie, de pêche et de gestion. Ce travail est lié à celui sur l'état de l'habitat mené par la PPPH, qui en est à ses débuts.</p>
20	<p>Stratégie 3 : inclusion des valeurs et de la surveillance de l'écosystème</p> <p>Action requise 3.2 : intégrer l'information sur le</p>	Assembler des données environnementales (p. ex., indices climatiques, indices de la circulation océanique, température de l'eau douce,	Sciences	Continue	Continue	Le programme sur l'état du saumon a évalué l'état et les tendances des saumons et des conditions environnementales connexes et a publié des rapports annuels. Par ailleurs, le programme sur l'état du saumon permet également de mettre à jour les rapports annuels sur l'état de l'océan Pacifique et les rapports sur les perspectives concernant le saumon.

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
	climat et les océans dans les processus annuels de gestion du saumon	rejets, charges de nutriments, production primaire) afin d'évaluer les possibilités d'interactions entre le climat, les écosystèmes et l'état de l'habitat pour contrôler l'état et les tendances affichées par les UC prioritaires (p. ex., le saumon rouge et le saumon quinnat du sud) dans les zones biogéoclimatiques représentatives (comme le fleuve Fraser, la côte ouest de l'île de Vancouver)				
21	<p>Stratégie 3 : inclusion des valeurs et de la surveillance de l'écosystème</p> <p>Action requise 3.2 : intégrer l'information sur le climat et les océans dans les processus annuels de gestion du saumon</p>	Rendre compte de l'utilité des indicateurs pour comparer le ou les rôles des principaux facteurs des écosystèmes marins et d'eau douce dans le contrôle de l'état et des tendances affichées par des UC sur lesquelles on dispose de beaucoup de données et les groupes d'UC correspondants, dans deux ou plusieurs zones biogéoclimatiques majeures de la région du Pacifique au Canada	Sciences	31 mars 2021	Terminée	Des informations sur les principaux facteurs qui influencent l'état et les tendances des UC de saumon sont fournies dans les rapports annuels sur l'état du saumon et les rapports sur l'état de l'océan Pacifique. L'établissement de rapports fait partie du cycle annuel des activités du programme sur l'état du saumon.

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
22	<p>Stratégie 3 : inclusion des valeurs et de la surveillance de l'écosystème</p> <p>Action requise 3.2 : intégrer l'information sur le climat et les océans dans les processus annuels de gestion du saumon</p>	Fournir des données chronologiques environnementales et sur le saumon (p. ex., indicateurs sur le saumon rouge à l'échelle de la côte) pour la réunion sur l'état de l'océan	Sciences	Continue	Continue	Chaque année, de nombreuses contributions sont versées lors de la réunion sur l'état de l'océan Pacifique, lesquelles sont ensuite documentées dans les rapports annuels sur l'état de l'océan Pacifique. Ces contributions font partie du cycle annuel des activités du programme sur l'état du saumon.
23	<p>Stratégie 3 : inclusion des valeurs et de la surveillance de l'écosystème</p> <p>Action requise 3.2 : intégrer l'information sur le climat et les océans dans les processus annuels de gestion du saumon</p>	Élaborer des options et des actions recommandées dans le cadre du projet de survie des saumons dans la mer des Salish afin de contrer les menaces anthropiques et les facteurs limitatifs biologiques qui nuisent à la survie des saumons quinnat et coho dans la mer des Salish	Sciences	1 ^{er} décembre 2019	Terminée	<p>Le comité de synthèse de la mer des Salish a publié la synthèse complète et les rapports sommaires finaux en 2021.</p> <p>Lien Research Findings - Salish Sea Marine Survival Project (en anglais seulement)</p>
24	<p>Stratégie 3 : inclusion des valeurs et de la surveillance de l'écosystème</p> <p>Autres travaux stratégiques</p>	Appuyer les initiatives nationales et provinciales et accroître la communication entre les organismes sur les difficultés d'évaluation et de gestion des effets cumulatifs en ce qui concerne les valeurs des écosystèmes aquatiques communs	Politique et services économiques	31 mars 2019	Terminée	Plusieurs réunions ont été organisées tout au long de l'année 2018-2019 sur les écosystèmes aquatiques en tant que valeur à évaluer pour le cadre des effets cumulatifs de la province de la Colombie-Britannique. Le MPO poursuit sa collaboration avec le gouvernement de la Colombie-Britannique au sujet des questions liées à l'habitat et avec des collègues nationaux au sujet des discussions sur les plans de rétablissement.

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
25	Stratégie 4 : planification stratégique intégrée Action requise 4.1 : mettre en place un processus provisoire pour la gestion des UC prioritaires	Inclure l'information sur l'état des UC à prendre en compte dans les PGIP	Gestion des pêches, Sciences	Continue	Continue	Tous les renseignements disponibles sur les évaluations de l'état des UC terminées et les désignations intégrées de l'état biologique sont inclus dans les PGIP. Les progrès réalisés dans le cadre de cette activité seront liés à l'achèvement des évaluations intégrées de l'état biologique de la PSS; au fur et à mesure que les évaluations seront rédigées, les renseignements seront inclus dans les sections pertinentes des PGIP.
26	Stratégie 4 : planification stratégique intégrée Action requise 4.1 : mettre en place un processus provisoire pour la gestion des UC prioritaires	Publier des directives décrivant la façon dont le MPO traite les UC dans la zone rouge	Gestion des pêches, Sciences	31 mars 2022	Non terminée	Des directives nationales pour la mise en œuvre des dispositions relatives aux stocks de poissons devraient être disponibles au cours de l'année à venir, maintenant que le <i>Règlement de pêche (dispositions générales)</i> modifié a été approuvé. Des travaux sont en cours pour soutenir l'application de ces directives pour le saumon et l'harmonisation aux directives de la PSS pour les UC de la zone rouge.
27	Stratégie 4 : planification stratégique intégrée Action requise 4.1 : mettre en place un processus provisoire pour la gestion des UC prioritaires	Améliorer l'intégration de l'information disponible sur l'état de l'habitat et de l'écosystème dans les PGIP	Gestion des pêches	Continue	Continue	Dans l'ensemble, ce projet est abordé de manière itérative, au fur et à mesure que les informations sont accessibles. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour planifier une approche stratégique visant à accroître les informations contenues dans le PGIP et pour définir les éléments à inclure afin de soutenir les processus de gestion. La coordination et l'intégration entre les programmes pourraient être élaborées par l'entremise du Comité exécutif stratégique du saumon. Certains travaux pourraient être coordonnés dans le cadre du programme sur l'état du saumon, avec l'aide de la Gestion des pêches.
28	Stratégie 4 : planification stratégique intégrée Action requise 4.1 : mettre en place un processus provisoire pour la gestion des UC prioritaires	Terminer les évaluations du potentiel de rétablissement et déterminer les options de rétablissement pour les espèces et stocks de saumon évalués par le COSEPAC	Gestion des écosystèmes, Gestion des pêches, Sciences	Continue	Continue	Les EPR dirigées par le SCAS sont terminées (dans certains cas, en attente de la publication du document de recherche) pour le saumon rouge de Sakinaw, le saumon quinnat de l'Okanagan, le saumon coho du Fraser intérieur, le saumon quinnat du Fraser (populations mises en valeur et non mises en valeur) et le saumon rouge du Fraser (groupe I). Les processus d'EPR sont en cours pour le saumon quinnat de la côte ouest de l'île de Vancouver et le saumon quinnat de l'est de l'île de Vancouver, avec des objectifs provisoires d'achèvement en 2023. en outre, le saumon rouge du Fraser (groupe II) a été récemment évalué par le COSEPAC et recommandé au ministre de l'Environnement. Le MPO en est au premier stade de l'évaluation des besoins en matière d'avis scientifiques.

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
29	Stratégie 4 : planification stratégique intégrée Action requise 4.2 : concevoir et mettre en œuvre un processus de planification stratégique pleinement intégrée pour la conservation du saumon	Cartographier les UC, les écosystèmes d'eau douce et marins, les zones de gestion des pêches et les unités de prévision afin de préciser les liens entre eux et de les imbriquer	Sciences	31 mars 2019	Terminée	Des cartes des UC et des ZGS ont été créées, ainsi qu'un tableau de concordance UC/ZGS/UD.
30	Stratégie 4 : planification stratégique intégrée Action requise 4.2 : concevoir et mettre en œuvre un processus de planification stratégique pleinement intégrée pour la conservation du saumon	Élaborer des points de référence pour la pêche et les règles de décision connexes qui prennent en compte les facteurs biologiques et autres dans la gestion de la pêche, selon ce que les priorités et la capacité autorisent	Gestion des pêches, Sciences	Continue	Continue	Un processus d'examen par les pairs du SCAS a été entrepris en mars 2022 afin de fournir un avis scientifique sur la méthodologie à suivre pour établir des points de référence limite pour le saumon. Le processus est mené par le bureau national du SCAS à Ottawa, avec le soutien de la région Pacifique. L'avis scientifique du SCAS et le document de recherche découlant de cette réunion devraient être publiés au cours de l'exercice 2022-2023.
31	Stratégie 4 : planification stratégique intégrée Action requise 4.2 : concevoir et mettre en œuvre un processus de planification stratégique pleinement intégrée pour la conservation du saumon	Élaborer un plan de rétablissement pour le saumon quinnat dans la COIV	Sciences	2020	Non terminée	Le processus d'évaluation des risques est presque terminé, 15 ateliers ont été organisés et les rapports de synthèse sont attendus pour le début de l'année 2023. Une mobilisation portant sur les objectifs de rétablissement de l'abondance et de la diversité génétique a été entreprise auprès de la Première Nation Huu-ay-aht à propos de la rivière Sarita, qui fait désormais l'objet d'un projet pilote de pêche sélective par marquage de masse et marquage terminal. De plus amples travaux ont commencé au sein des cinq Nations et s'étendront à d'autres nations Nuu-chah-nulth et aux tables rondes de la COIV. Le document d'information scientifique (évaluation du potentiel de rétablissement) sera prêt à la fin de l'hiver 2022-2023. Il permettra d'entreprendre une consultation à propos des recommandations dans le cadre du processus de planification de rétablissement. Le plan de rétablissement devrait être mis au point au printemps 2023.

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
32	Stratégie 4 : planification stratégique intégrée Action requise 4.2 : concevoir et mettre en œuvre un processus de planification stratégique pleinement intégrée pour la conservation du saumon	Au moment de l'inscription d'une unité désignable (UD) du saumon du Pacifique, lancer les processus de planification du rétablissement	Gestion des écosystèmes	Continue	Continue	Aucune UD de saumon n'a été inscrite sur la liste de la LEP en 2021-2022, c'est pourquoi aucun processus de planification du rétablissement en vertu de la LEP n'a été lancé.
33	Stratégie 4 : planification stratégique intégrée Autres travaux stratégiques	Progresser dans la mise en œuvre de la ZGICNP, en s'appuyant sur le plan de la ZGICNP dans un cadre de gestion écosystémique	Gestion des écosystèmes	Continue	Continue	En date de janvier 2023, les jalons suivants de la mise en œuvre du plan de la ZGICNP ont été atteints : Gouvernance (priorité 1 du plan de la ZGICNP) : <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une gouvernance trilatérale pour la mise en œuvre du plan de la ZGICNP. Pour ce faire, un amendement a été apporté à l'Accord-cadre de réconciliation pour la gestion et la protection des océans à l'échelle biorégionale (ACR-Océans) afin d'ajouter la province de la Colombie-Britannique comme partie à l'accord pour les questions relevant de l'annexe A et, lorsque les parties en conviennent, pour les questions relevant de l'annexe B. Réseau d'aires marines protégées (AMP) (priorité 2 du plan de la ZGICNP) : <ul style="list-style-type: none"> De juin 2021 à juin 2022, les partenaires ont collaboré à l'élaboration du projet de plan d'action du réseau (PAR), qui comprend le projet de scénario 2 pour le réseau, ainsi qu'un projet d'aperçu socio-économique, élaboré en fonction des contributions des intervenants et d'autres contributeurs au cours de l'exercice précédent. Le MPO et la province de la Colombie-Britannique ont mené des consultations auprès des Premières Nations sur le projet de PAR jusqu'à l'automne 2022. Les partenaires du réseau ont mené une consultation publique sur le projet de PAR, de septembre à novembre 2022.
34	Stratégie 4 : planification stratégique intégrée Autres travaux stratégiques	Documenter l'activité du PMVS par UC (mise en valeur, participation communautaire, restauration de l'habitat)	ISSP	Juin 2019	Continue	Toutes les améliorations apportées aux écloséries sont documentées dans une base de données régionale par UC. En 2020-2021, le PMVS a travaillé avec d'autres équipes du MPO pour concevoir et alimenter le Pacific Restoration Tracker (système de suivi de la restauration du Pacifique). Ce système cartographie les projets et les activités de restauration soutenus par les programmes de paiements de transfert du MPO. Par souci de convivialité et de clarté (c.-à-d. de représentation visuelle), les projets et les activités de restauration sont cartographiés par bassin hydrographique. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour mettre au point la documentation sur les activités de participation communautaire.

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
						Les activités de restauration du PMVS sont continues et évolutives. Cette activité de documentation est considérée comme étant elle aussi évolutive et se veut une contribution intégrale et continue à la mise en œuvre du PSS.
35	Stratégie 4 : planification stratégique intégrée Autres travaux stratégiques	Poursuivre la mise en œuvre de processus de planification transparents pour la production en écloserie en tenant compte des objectifs de la PSS en matière de conservation du saumon sauvage et de durabilité des pêches	ISSP	1 ^{er} juillet 2019	Terminée	Le processus de planification intégrée de la production pour la production de mise en valeur a été mis en œuvre dans le cadre du processus de consultation des PGIP. en 2018, le MPO a mis à jour son cadre de planification de la production pour tenir compte de cette étape de consultation. Lien : SEP Production Planning : A Framework (en anglais seulement)
36	Stratégie 4 : planification stratégique intégrée Autres travaux stratégiques	Étudier l'utilisation de nouveaux outils de recherche pour le diagnostic et l'étude des maladies et d'autres états pathologiques touchant le saumon sauvage	Sciences	Continue	Continue	Les nouveaux outils et les nouvelles approches sont une activité de recherche continue. Quelques exemples : des outils moléculaires pour identifier les saumons dans un état de maladie virale; des techniques génomiques avancées pour soutenir le développement de tests diagnostiques pour les agents pathogènes; des techniques génomiques avancées pour soutenir le développement de vaccins; une étude des effets des agents pathogènes sur les hôtes; une étude des effets d'une co-infection; l'examen de l'influence des facteurs environnementaux sur le résultat de l'infection; des outils pour prévoir la présence de facteurs de stress précis et l'état de préparation des saumoneaux; un séquençage génomique avancé pour déterminer l'origine des agents pathogènes.
37	Stratégie 4 : planification stratégique intégrée Autres travaux stratégiques	Continuer à codiriger le projet de recherche en génomique dans le cadre de l'initiative stratégique visant la santé du saumon	Sciences	Décembre 2019	Terminée	Cette initiative a évolué pour devenir le programme de santé écologique du saumon, dans le cadre duquel un partenariat avec la Fondation du saumon du Pacifique se poursuit. Ce programme applique une nouvelle technologie génomique, le « FIT-CHIP », pour le saumon qui permet d'évaluer les effets cumulatifs du stress environnemental et des maladies. Le programme fournit également un outil permettant de définir la fenêtre optimale des saumoneaux pour les lâchers de saumons dans les écloséries. L'utilisation de cet outil auprès de 2 500 saumons rouges en 2021 a révélé que les niveaux de stress thermique ressentis par les saumons ont considérablement augmenté dans le détroit de Géorgie au cours de la dernière décennie et qu'ils sont fortement corrélés à l'augmentation de la température de surface de la mer. Les saumons qui se déplacent vers le nord à partir du détroit, en passant par les fermes des îles Discovery, sont soumis à un stress maximal au moment où ils entrent en contact avec d'abondants agents infectieux provenant des déversements des fermes, ce qui accroît leur vulnérabilité

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
						à l'infection. Il est important de noter que les signes de stress osmotique (incapacité à maintenir l'équilibre salin) sont fortement associés aux signes de mortalité imminente (un signe de morbidité qui prédit la mort dans les 72 heures), tant en eau douce qu'en eau salée. Le stress osmotique peut être dû à une mauvaise adaptation à l'eau douce ou à l'eau salée, ou à des blessures comme les morsures de prédateurs, les blessures causées par des lamproies, les cicatrices de filets maillants, l'infection par les poux de mer, l'infection par la bactérie <i>Tenacibaculum</i> et d'autres sources. La question de savoir lesquels de ces facteurs sont les plus étroitement liés aux signes de stress osmotique élevés chez les saumons de la côte demeure encore à l'étude, mais il est clair que le fait de trouver des moyens d'atténuer le stress osmotique, par exemple en optimisant la période de libération des saumoneaux des écloseries (ce qui ne concerne pas le saumon rouge) et en réduisant au minimum les niveaux de poux de mer, contribuerait grandement à améliorer la capacité de survie des saumons. Les études de laboratoire sur les stress multiples ont également montré que le stress osmotique est le facteur de stress le plus étroitement lié à la survie. Les saumoneaux peuvent supporter des températures élevées et des environnements pauvres en oxygène, tandis que les alevins et surtout les saumons adultes sont très sensibles à tout stress supplémentaire lors de leur entrée dans l'océan. Ces essais ont été menés sur le saumon quinnat et le saumon coho, et se poursuivront sur le saumon rouge, le saumon rose et le saumon kéta en 2022-2023. Il convient de noter que l'étude de 2021 sur le saumon coho a montré qu'un poisson peut mettre jusqu'à trois jours pour se remettre complètement d'un stress thermique.
38	Stratégie 4 : planification stratégique intégrée Autres travaux stratégiques	Réaliser des travaux de recherche scientifique et un processus d'évaluation des risques associés à la salmoniculture dans des parcs en filet dans la région des îles Discovery pour le saumon rouge du fleuve Fraser en migration	Sciences	Continue	Continue	Des évaluations des risques dirigées par le SCAS ont été réalisées afin de fournir un avis scientifique au MPO sur neuf agents pathogènes connus pour causer des maladies dans les opérations aquacoles de la région des îles Discovery. Les résultats ont été publiés en ligne. Lien : Sommaires des évaluations des risques pour la région des îles Discovery
39	Stratégie 4 : planification stratégique intégrée Autres travaux stratégiques	Revoir les exigences pour les fermes salmonicoles afin de vérifier que les risques pour le saumon sauvage sont minimisés	Gestion des pêches, Sciences	30 septembre 2019	Terminée	La deuxième version du Cadre de gestion des risques liés à l'aquaculture (CGRA) a été rédigée au printemps 2021, et elle intègre les modifications apportées à la suite des commentaires des groupes autochtones, des groupes d'intérêt et des intervenants. Le Cadre fait actuellement l'objet d'une nouvelle révision afin de tenir compte des commentaires des provinces et des territoires. Le document mis à jour devrait être publié sur le site Web du MPO très prochainement.

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
						<p>De nouveaux permis de pisciculture en milieu marin ont été délivrés en juin 2022 pour toutes les installations situées en dehors des îles Discovery, pour une période de deux ans. Ces permis prévoient des exigences plus strictes pour les installations aquacoles, notamment la mise en œuvre d'exigences normalisées en matière de rapports et de plans de gestion du pou de mer, ainsi que la surveillance du saumon sauvage, ce qui améliorera la gestion de l'industrie salomonicole et contribuera à protéger les stocks de saumon sauvage et leur habitat.</p> <p>En outre, les considérations relatives aux interactions entre le saumon sauvage et le saumon d'élevage continuent d'être renforcées par l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux outils appliqués à l'examen des demandes de transfert par le Comité des introductions et des transferts (formulaires d'évaluation, attestations de la santé des poissons, évaluations des agents pathogènes) et à l'inspection des poissons à transférer par les membres du personnel du MPO chargés de la santé des poissons.</p>
40	<p>Stratégie 4 : planification stratégique intégrée</p> <p>Autres travaux stratégiques</p>	Faire appliquer la déclaration obligatoire en vertu du <i>Règlement sur les activités d'aquaculture</i>	Gestion des pêches	Continue	Continue	<p>Le <i>Règlement sur les activités d'aquaculture</i> (RAA) impose à toutes les installations d'aquaculture titulaires d'un permis d'établir des rapports annuels sur les rejets de médicaments et de pesticides et sur la surveillance des organismes benthiques. Les bureaux régionaux du MPO participeront à la collecte et au suivi des rapports annuels et à la transmission des données de l'industrie. La collaboration avec les intervenants de l'industrie concernant l'établissement de rapports obligatoire est continue.</p> <p>Les rapports réguliers comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> la surveillance benthique pour les parcs en filet en eau libre (rapporté à la fin du cycle de production en C.-B.) les avis de 72 heures pour les dépôts de pesticides la déclaration annuelle des dépôts de médicaments et de pesticides, y compris le produit, le lieu et la quantité utilisée (déclaration trimestrielle en C.-B.) le rapport annuel en vertu du RAA pour tous les secteurs : installation de parcs en filet en mer libre, installations terrestres et installations d'aquaculture de mollusques et crustacés (à remettre le 1^{er} avril de chaque année) <p>Les données relatives à l'utilisation des médicaments et des pesticides sont publiées par l'administration centrale du MPO. Les données benthiques sont publiées à l'échelle régionale.</p>
41	Stratégie 5 : exécution annuelle des programmes	Évaluer la valeur de l'évaluation annuelle des stocks lacustres et des	Sciences	31 mars 2019	Terminée	Depuis 2017, le Programme de recherche lacustre du MPO a poursuivi une intervention proportionnelle aux ressources faisant suite à la recommandation initiale du juge Cohen (n° 33), à savoir augmenter le nombre de relevés de saumons rouges juvéniles dans le bassin hydrographique du fleuve Fraser de

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
	Action requise 5.1 : Évaluer l'état des UC et des populations	programmes de surveillance des populations d'alevins d'automne dans le bassin du fleuve Fraser, dans le but d'augmenter les travaux de deux à quatre lacs par année				deux à quatre lacs. En 2021-2022, des relevés sur l'abondance des saumons rouges juvéniles ont été réalisés dans cinq lacs de nurserie de saumons dans le bassin du Fraser (lacs Fraser, Francois, Bowron, Chilliwack et Cultus). La valeur de la surveillance annuelle des poissons et de l'écosystème aquatique dans les lacs (relevés hydroacoustiques/reconnaissance au chalut, relevés limnologiques) et de la recherche est continuellement démontrée par l'intégration directe de données générées par le Programme de recherche lacustre dans les prévisions de retour des saumons rouges adultes du fleuve Fraser; la modélisation de la capacité de production pour la gestion des populations, des pêches et des espèces en péril; la détermination et la caractérisation des facteurs limitatifs et des menaces pour le saumon du Pacifique liés à l'eau douce et aux bassins hydrographiques connexes, ainsi que la poursuite des ensembles de données de référence fondamentaux s'étendant sur plus de 40 ans, reflétant des changements environnementaux importants. En outre, un large éventail de clients et de partenaires internes et externes et de Nations autochtones utilisent directement les avis scientifiques issus de ces activités de manière régulière et ponctuelle. Le Programme de recherche lacustre du MPO peut être déployé dans toute la région du Pacifique et a mis au point un cadre d'évaluation par rotation des populations de saumon rouge du Fraser qui peut être étendu et mis en œuvre pour toutes les UC, fournissant des informations de base pour gérer les populations, les habitats propices à la fois à la fraye et au grossissement des juvéniles et les pêches.
42	Stratégie 5 : exécution annuelle des programmes Action requise 5.2 : planifier et mener les pêches annuelles	Travailler à la mise en œuvre du Cadre de surveillance des pêches et de déclaration des prises afin d'intégrer des normes axées sur les risques et la surveillance des programmes financés par les pêcheurs	Gestion des pêches	Continue	Interrompue	À la suite de consultations multisectorielles, le MPO a publié la politique nationale de surveillance des pêches en 2019, laquelle remplace le Cadre stratégique régional pour la surveillance des pêches et la déclaration de prises dans les eaux du Pacifique (2012). L'état actuel de la mise en œuvre de la politique nationale de surveillance des pêches est présenté en ligne. Les futures évaluations des pêches seront réalisées en vertu de la politique nationale de surveillance des pêches. Lien : Politique nationale de surveillance des pêches Lien : Plan de travail du Cadre pour la pêche durable
43	Stratégie 5 : exécution annuelle des programmes Action requise 5.4 : planifier et mettre en œuvre	Établir des objectifs biologiques explicites pour l'influence des écloséries sur les populations	ISSP	1 ^{er} juin 2020	Terminée	Le document du SCAS intitulé <i>Genetically Based Targets for Enhanced Contributions to Canadian Pacific Chinook Salmon Populations</i> (Cibles génétiques pour les contributions accrues aux populations de saumon quinnat du Pacifique du Canada) (Withler, et al 2018) contient des objectifs biologiques pour les populations de saumon quinnat issues d'écloséries ou influencées par les écloséries. L'élaboration de lignes directrices en matière de gestion génétique visant à traduire l'apport du SCAS dans la planification et les opérations de production du MPO est en cours.

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
	les activités annuelles de mise en valeur					Lien : Genetically Based Targets for Enhanced Contributions to Canadian Pacific Chinook Salmon Populations (en anglais seulement)
44	Stratégie 5 : exécution annuelle des programmes Action requise 5.4 : planifier et mettre en œuvre les activités annuelles de mise en valeur	Continuer à mettre en œuvre un cadre décisionnel transparent pour la production en écloserie dans les processus de planification des pêches, qui prend en compte les objectifs de la PSS, la question de la pondération des risques des effets génétiques et les avantages socio-économiques de l'augmentation de l'abondance du stock	ISSP	Juillet 2019	Terminée	Le cadre de planification de la production actualisé du MPO, utilisé conjointement avec le Biological Risk Management Framework for Enhancing Salmon in the Pacific Region (Cadre de gestion des risques biologiques pour la mise en valeur du saumon dans la région du Pacifique) et d'autres documents d'orientation, guide les décisions du MPO en matière de mise en valeur du saumon. Lien : SEP Production Planning : A Framework (en anglais seulement) Lien : A Biological Risk Management Framework for Enhancing Salmon in the Pacific Region (en anglais seulement)
45	Stratégie 5 : exécution annuelle des programmes Action requise 5.4 : planifier et mettre en œuvre les activités annuelles de mise en valeur	Mettre en œuvre des programmes annuels de mise en valeur qui utilisent les données scientifiques nouvelles sur les interactions entre poissons d'écloserie et sauvages	ISSP	Continue	Terminée	La planification annuelle de la production du MPO pour la mise en valeur intègre les données scientifiques actuelles et nouvelles, et le fait de façon transparente en utilisant les cadres et les lignes directrices accessibles au public qui sont mis à jour à mesure que de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Par exemple, le MPO a mis en œuvre les conseils sur les lignes directrices en matière de gestion génétique des écloséries établis par l'entremise du SCAS, et a révisé son approche de planification de la production.
46	Stratégie 6 : examen de rendement annuel Action requise 6.2 : mener des examens réguliers de la réussite de la PSS	Coordonner les rapports annuels sur la mise en œuvre de la PSS et publier le rapport annuel sur le site Web du MPO	Politique et services économiques	Annuellement, le 30 avril	Terminée	Les rapports annuels ont été rédigés et publiés pour 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021. Cet examen quinquennal présente l'état d'avancement des activités et les résultats de l'exercice 2021-2022. Lien : Politique concernant le saumon sauvage 2018 au 2022 plan de mise en œuvre : Rapport annuel 2018-2021 Lien : Politique concernant le saumon sauvage 2018 au 2022 plan de mise en œuvre : Rapport annuel 2019-2020

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
						Lien : Politique concernant le saumon sauvage 2018 au 2022 plan de mise en œuvre : Rapport annuel 2020-2021
47	Stratégie 6 : examen de rendement annuel Action requise 6.2 : mener des examens réguliers de la réussite de la PSS	Coordonner les rapports quinquennaux et publier le rapport d'examen de cinq ans sur le site Web du MPO	Politique et services économiques	30 avril 2022	Terminée	Le rapport quinquennal présente les résultats obtenus sur l'ensemble de la période couverte par le Plan de mise en œuvre.
48	Stratégie 6 : examen de rendement annuel Autres travaux stratégiques	Coordonner l'ajout d'activités dans le Plan de mise en œuvre de la PSS en fonction de la refonte de la <i>Loi sur les pêches</i>	Politique et services économiques	2020	Terminée	Les activités visant à intégrer les dispositions de la <i>Loi sur les pêches</i> renouvelée ont été ajoutées au Plan de mise en œuvre dans l'addenda au plan en 2021. Six nouvelles activités ont été définies (activités 49 à 54). Lien : Addenda au plan de mise en œuvre de la Politique concernant le saumon sauvage
49	Stratégie 6 : examen de rendement annuel Autres travaux stratégiques	Obtenir de la Direction des sciences de la région du Pacifique du MPO des conseils sur la méthode d'estimation des points de référence limite pour les zones de gestion des stocks de saumon composées d'une ou de plusieurs UC	Sciences	31 mars 2022	Terminée	Un examen régional par les pairs du SCAS a eu lieu en mars 2022 et les publications qui en découlent sont attendues prochainement.
50	Stratégie 6 : examen de rendement annuel Autres travaux stratégiques	Traduire le guide national sur les plans de rétablissement liés aux dispositions relatives aux stocks de poissons pour l'appliquer au saumon du Pacifique en conformité avec la PSS	Sciences	31 mars 2022	Non terminée	Les directives nationales sont terminées et les règlements établissant les principaux stocks de poissons de l'annexe IX dans le cadre des dispositions relatives aux stocks de poissons ont été publiés en avril 2022. Les directives nationales sont fondées sur le principe « un stock, un PRL ». Les travaux sur les unités de gestion des stocks ont permis de définir ces dernières comme l'échelle appropriée pour l'application des dispositions relatives aux stocks de poissons, et un processus entrepris par le SCAS en mars 2022 a fourni des directives sur la méthodologie permettant d'établir un point de référence limite pour les unités de gestion des stocks. Des discussions internes entre les directions générales et les secteurs sont en cours pour favoriser une compréhension commune des rôles et des responsabilités. D'autres réunions auront lieu en 2022 pour transférer les directives nationales aux ZGS de saumon du

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
						<p>Pacifique et fournir des directives sur l'échelle de planification de la pêche, des écloséries et de l'habitat (p. ex., le bassin hydrographique, l'écosystème, etc.).</p> <p>Lien : Règlement modifiant le Règlement de pêche (dispositions générales) : DORS/2022-73</p> <p>Lien : Lignes directrices scientifiques à l'appui de l'élaboration des plans de rétablissement des stocks de poissons canadiens</p>
51	<p>Stratégie 6 : examen de rendement annuel</p> <p>Autres travaux stratégiques</p>	Coordonner la mise en œuvre des dispositions relatives aux stocks de poissons pour les stocks prescrits de saumon du Pacifique	Gestion des pêches	Continue*	Continue	Le saumon quinnat de la côte ouest de l'île de Vancouver, le saumon quinnat de l'Okanagan et le coho du Fraser intérieur ont été inscrits sur la liste des principaux stocks de poissons en vertu de l'annexe IV des dispositions relatives aux stocks de poissons de la <i>Loi sur les pêches</i> . Des travaux sont en cours pour déterminer si ces stocks sont inférieurs à leur point de référence limite; le cas échéant, des plans de rétablissement seront nécessaires en vertu des dispositions relatives aux stocks de poissons.
52	<p>Stratégie 6 : examen de rendement annuel</p> <p>Autres travaux stratégiques</p>	Étudier l'utilisation de l'habitat du saumon coho, de sa productivité et de sa réaction aux changements d'utilisation des terres dans le bassin versant de la rivière Thompson Nord	Sciences	Continue*	Continue	L'utilisation de l'habitat du saumon coho, sa productivité et ses réactions à l'utilisation des terres font l'objet d'activités de recherche continues. Un programme sur le terrain à grande échelle a été lancé en 2019 pour combler les lacunes en matière de connaissances dans les domaines de recherche. Une quatrième saison sur le terrain est prévue pour 2022-2023. La première étape de ce travail, un document axé sur les effets de la sylviculture sur les petits cours d'eau à saumon coho de la Thompson Nord, sera terminée d'ici la fin du mois de juin.
53	<p>Stratégie 6 : examen de rendement annuel</p> <p>Autres travaux stratégiques</p>	Prendre des engagements avec les partenaires externes et les parties prenantes sur les effets cumulatifs, la compensation et l'établissement de réserves d'habitats, le règlement sur les ouvrages et les eaux visés, le Registre de la <i>Loi sur les pêches</i> , les codes de pratique et le cadre de mobilisation	Gestion des écosystèmes	Continue	Continue	<p>Grâce à une planification stratégique fondée sur les meilleures données disponibles, le PPPH continuera à œuvrer pour le rétablissement du saumon en s'engageant avec ses partenaires à définir et à mettre en œuvre des activités de protection et de restauration prioritaires. Cela renforcera la capacité du MPO à faire face aux menaces qui pèsent sur les UC grâce à l'échange de données et à l'élaboration conjointe d'outils SIG spatiaux. Les partenariats sont également mis à profit pour commencer à planifier le rétablissement et la protection du saumon à l'échelle du bassin hydrographique et de la sous-région.</p> <p>Lien : Parlons habitat du poisson</p>

Numéro d'activité	Stratégie de la PSS et action requise	Description de l'activité	Secteur/programme du MPO responsable	Date d'achèvement cible	État d'avancement à la fin du calendrier du Plan de mise en œuvre de la PSS	Commentaires
54	Stratégie 6 : examen de rendement annuel Autres travaux stratégiques	Examiner et mettre à jour le Plan de mise en œuvre de la PSS pour que les définitions qui s'y trouvent concordent avec celles de la <i>Loi sur les pêches</i> renouvelée	Politique et services économiques	Continue*	Continue	La mise en œuvre de la PSS se poursuivra au-delà de la période couverte par le Plan et sera harmonisée à la fois avec la <i>Loi sur les pêches</i> renouvelée et les initiatives prises dans le cadre de l'ISSP.

*Une date d'achèvement cible avait été fixée pour l'activité dans le Plan de mise en œuvre. L'activité a toutefois été révisée et définie comme étant « continue » pour mieux refléter la nature permanente du travail.